Les décryptages de VersLeHaut

Aux origines de la confiance

L'éveil du jeune enfant au cœur d'une révolution éducative



VersLeHaut

Aux origines de la confiance

L‘éveil du jeune enfant au cœur d‘une révolution éducative

VersLeHaut

L'enfant : Terra incognita



De l'enfant, avant qu'il puisse s'exprimer, nous ignorons beaucoup. Au désarroi des jeunes parents, nous ne pouvons que conjecturer des raisons pour lesquelles il pleure, sourit, dort (ou pas).

Terra incognita donc, mais pas *Tabula rasa*. Un temps déterministe, la science rabat désormais les prétentions des oracles et bouscule les frontières de l'inné et de l'acquis. L'enfant n'est pas une page blanche, il est mystérieusement « précâblé » comme disent les cognitivistes.

En particulier, l'enfant est mû d'emblée par une incroyable confiance. Il marche, tombe, se relève, saisit tout ce qui lui passe à portée de main. Il imite, joue, se tourne vers ses parents, vers tous ceux qui veulent bien lui prodiguer l'attention dont il a un besoin vital.

Accoutumés aux rapports de force, nous perdons probablement de vue que la confiance naît de la certitude instinctive d'un don

« Et pourtant, il marche » pourrions-nous paraphraser Galilée devant cette extraordinaire aventure. Sommes-nous donc si pressés de faire un élève de cet intrépide explorateur ? L'élan du jeune enfant ne nous indique-t-il pas plutôt un capital que l'éducateur doit s'attacher à préserver et à déployer ?

Soucieux de comparaisons, de normes, d'ambitions, nous nous figurons mal les ressorts des apprentissages de l'enfance. Accoutumés aux rapports de force, nous perdons probablement de vue que la confiance naît de la certitude instinctive d'un don, et que ce don répond à la dépendance sans borne dans laquelle est plongé l'être humain en venant au monde.

Le jeune enfant est peut-être, dans nos sociétés sécularisées, le dernier signe, tout au moins le plus évident, le plus concret, de notre vulnérabilité et de notre irréductible part d'invisible. Préservons-la.

Guillaume Prévost,
délégué général de VersLeHaut

Nota bene : les professionnels de l'éveil étant, dans leur écrasante majorité des professionnelles, nous avons choisi, sur ce sujet, d'employer le féminin pour le neutre.

Sommaire



L'enfant au seuil de grandes découvertes

09

Itinéraire d'un apprenti explorateur 10



Prime enfance, terrain(s) d'aventure(s) 18

La famille, fragile port d'attache

25

Parents en quête d'équilibre(s) 26



Un fil d'Ariane dans le labyrinthe de la parentalité ? 33

Des professionnelles, pionnières de la confiance

41

Reconstituer le puzzle des métiers de l'éveil 42



Formation : la question de confiance 47

Propositions

56



Remerciements 58

Nos dernières publications 59



LA PAROLE À...

Le besoin de sécurité, fondement de la confiance

Fondation pour l'enfance

Depuis une quinzaine d'années, les découvertes et avancées de la psychologie du développement, des sciences cognitives (dont les neurosciences, notamment émotionnelles) et une mise en exergue des mécanismes de l'attachement, permettent de mieux comprendre les besoins fondamentaux de l'enfant et ses étapes de développement.

Les besoins fondamentaux de l'enfant sont les piliers de son bon développement. Comme les racines d'un arbre, l'enfant va s'ancrer sur cette base. Répondre à ses besoins physiques, affectifs, intellectuels et de lien social est donc clé pour la préservation de sa santé et de sa sécurité.

La relation a l'adulte, pilier du développement du jeune enfant

La recherche souligne l'importance des premiers liens parents-enfant, de la compréhension de ses émotions, de la non-violence des parents et de l'entourage sur le développement global de l'enfant, et en particulier sur le développement de certaines zones essentielles du cerveau[1]. En effet, chez un enfant de moins de 5 ans, cet organe est très immature, donc malléable et très sensible à l'environnement dans lequel il évolue.

Il s'agit d'une période à la fois très propice aux apprentissages mais aussi de grande fragilité face à l'adversité. Le cerveau du tout petit tire un bénéfice maximal de la moindre interaction positive mais subit aussi de plein fouet les négligences, carences, violences physiques et psychologiques et dysfonctionnements relationnels.

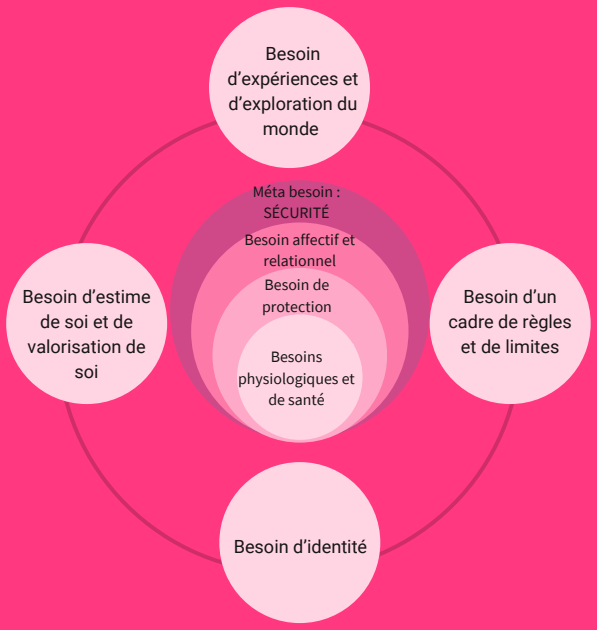
Par ailleurs, le jeune enfant est traversé par des émotions très intenses et n'a pas encore la capacité de les contrôler ou de s'en détacher. Il a besoin de l'adulte pour se calmer, s'apaiser. Plus celui-ci accompagnera ses émotions avec calme et empathie, mieux l'enfant parviendra à réguler lui-même ses émotions en grandissant, mais aussi à les identifier, à les comprendre, venant ainsi à développer sa compétence émotionnelle.

[1]Telles que le cortex préfrontal, orbitofrontal, l'hippocampe et l'amygdale cérébrale. Ces structures sont importantes pour l'acquisition de l'enfant de : la capacité à se calmer, à prendre les bonnes décisions ou encore le développement de ses compétences socio-émotionnelles.

Au carrefour des besoins de l’enfant, le méta-besoin de sécurité

L’enfant a des besoins fondamentaux divers qui participent à son épanouissement, à son bon développement, à sa confiance (en soi, en l’autre, en l’environnement qui l’entoure).
Néanmoins, le besoin de sécurité a été identifié de manière consensuelle comme un méta-besoin « surplombant » tous les autres, en ce sens qu’il constitue un pré-requis, une base, qui conditionne la poursuite de ses autres besoins. Il est primordial pendant la toute petite enfance car les premières expériences sont celles qui impactent le plus à long terme le parcours de vie.

La carte des besoins fondamentaux universels de l’enfant



Sources : démarches de consensus sur les besoins fondamentaux de l’enfant en protection de l’enfance

Favoriser le développement de la confiance chez l'enfant

La notion de sécurité affective est basée sur la théorie de l’attachement qui a été développée dans les années 1960 par le psychologue américain John Bowlby.
La satisfaction de ce besoin de sécurité affective chez le tout-petit repose d’abord sur l’existence de liens avec des individus stables, fiables et disponibles, qui le soutiennent et le réconfortent. Traditionnellement, ce sont les parents, mais d'autres membres de la famille, enseignants et éducateurs peuvent aussi jouer ce rôle.
La capacité de l'adulte à percevoir, comprendre et répondre aux signaux de l'enfant de manière adaptée et chaleureuse conditionne la qualité du lien d'attachement. Selon la pédopsychiatre Nicole Guédeney, la relation de sécurité affective se résume en trois principes :

-Tu n’es pas seul,
-Je comprends ce que tu ressens,
-Je vais t’aider à trouver une solution.

Un comportement fidèle à ces principes permet à l'enfant de se sentir soutenu et rassuré. Une attitude bienveillante réduit son stress et améliore ses capacités d'apprentissage. Encourager un enfant favorise sa motivation, sa créativité et sa coopération. Un parent étant un modèle social, ses comportements bienveillants et prosociaux influencent positivement ceux de l'enfant. La sécurité affective constitue donc une base qui permet à l'enfant de partir à la découverte de ce qui l'entoure, et revenir vers son parent ou tuteur en cas de besoin.

La violence, menace durable pour le sentiment de sécurité du jeune enfant

Les expériences rencontrées au sein des familles affectent le lien qui s'établit avec l'enfant. L'épuisement des parents, une santé mentale dégradée, la précarité, des violences intrafamiliales[2] sont autant de facteurs qui peuvent se répercuter négativement sur le sentiment de sécurité éprouvé par les enfants.

Un environnement affectif défaillant dans l'enfance a un impact à court, moyen et long terme. Les conséquences peuvent être multiples : peur, angoisses d'abandon, troubles de la relation, hypervigilance anxieuse, troubles de l'apprentissage, dépression. Par exemple, les violences intrafamiliales peuvent entraîner des conséquences majeures et durables sur l'individu. Selon Karen Sadlier, psychologue et spécialiste du psychotrauma, les violences conjugales intervenant avant les 1 ans de l'enfant risquent d'entraîner des modifications neurologiques et hormonales ; entre 2 et 3 ans le schéma d'attachement peut être modifié ; et entre 4 et 6 ans un sentiment de culpabilité tend à se développer chez l'enfant.

Donner confiance aux parents

Le bien-être et la sécurité affective de l'enfant de moins de 3 ans, son développement physique, social, cognitif dépendent donc durablement de ses conditions de vie et de l'état de ses parents. Or, les parents rencontrent au quotidien un grand nombre de difficultés qui menacent l'établissement de la sécurité affective de l'enfant. Une mosaïque de structures d'aide à la parentalité existe, mais celles-ci ne sont que rarement répertoriées et évaluées, et la multiplicité des organismes décisionnaires et gestionnaires (départements, communes, CAF, associations, comités et schémas départementaux des services aux familles, intervenants sanitaires, médico-sociaux...) fragmente la politique impulsée au niveau national.

Les réponses apportées aux difficultés des parents pour établir un lien constructif avec leur enfant réclament une approche modulée et non culpabilisante qui puisse rassurer les parents sur leurs compétences, qui réponde à leurs besoins, et alimente leur confiance en eux.

[2] Violences conjugales et violences envers l'enfant, allant de la violence ordinaire – humiliations, cris, menaces, claques... – à la maltraitance et/ou négligence



L’enfant au seuil de grandes découvertes

Itinéraire d'un apprenti explorateur

L'enfant de moins de trois ans ne se voit pas encore proposer des enseignements à proprement parler. Néanmoins, ces premières années constituent une période privilégiée en termes d'expériences nouvelles et de développement cognitif et moteur. A ce titre, elles constituent un cycle d'apprentissages décisifs de la naissance jusqu'à l'âge de six ans.

Notre connaissance du développement du jeune enfant a beaucoup progressé ces dernières décennies. De ce fait, nous acquérons petit à petit la conviction profonde que certains acquis de la petite enfance préparent favorablement les enfants à aborder avec confiance la suite de leur parcours éducatif. Cependant, nous prenons conscience également que la diversité des expériences vécues par les enfants à cette période de leur vie génère des inégalités qui peinent parfois à être résorbées, voire même atténuées, après leur entrée à l'école. Prenons le temps d'explorer ce qui se joue dans ces premières années pour prendre conscience de l'aventure que constitue l'itinéraire du jeune enfant.

La plasticité et l'immaturité du cerveau du bébé : les sources d'un développement cérébral exceptionnel

La spécificité du développement du jeune enfant passe en premier lieu par celui de son cerveau. Bien des choses s'y passent, y compris avant sa naissance. Ce n'est pas sans raison que les « 1000 premiers jours » commencent dès la grossesse.

Dans le ventre de la mère (in utero)

Le cerveau du futur bébé est en pleine construction dans le ventre de sa mère. Les premiers neurones se forment dès les premières semaines. Au quatrième mois de grossesse, leur nombre est déjà de cent milliards et augmente au rythme vertigineux de 5 000 nouveaux par seconde.

À la fin du deuxième trimestre, le fœtus commence à recevoir des informations sensorielles. Il est alors dans la capacité d'être impacté par son environnement. Il réagit, commence à identifier des sons, des voix. Il différencie déjà certains phonèmes comme ont pu le révéler des expériences menées sur des nourrissons prématurés[1].

À partir de la naissance

Quand le bébé naît, son cerveau est immature. Il possède déjà tous ses neurones mais ceux-ci n'exploitent pas l'ensemble de leur potentiel.

Par les premières interactions avec son environnement répondant à ses besoins et sa stimulation, l'enfant va peu à peu renforcer l'ensemble de ses réseaux neuronaux. Les réseaux de neurones augmentent de façon exponentielle au cours des 1000 premiers jours.

[1] Mahmoudzadeh, Mahdi, et al. "Syllabic discrimination in premature human infants prior to complete formation of cortical layers." *Proceedings of the National Academy of Sciences* 110.12 (2013): 4846-4851.

Plus une action est répétée plus la connexion neuronale à laquelle elle est associée va se renforcer et à l'inverse, une connexion non stimulée va disparaître. Ce processus s'appelle l'élagage synaptique : il a lieu entre 2 et 3 ans et au début de l'adolescence. La recherche démontre que la capacité d'apprentissage du cerveau ne se développe que si les processus mentaux de l'enfant sont suffisamment stimulés dès le début de l'existence.

Cette capacité de création et de modification des connexions neuronales dans le cerveau pour faire face à de nouvelles situations – positives comme négatives-, est ce qu'on appelle la plasticité cérébrale. Cette dernière est nettement plus affirmée durant la toute petite enfance.

La plasticité cérébrale permet au cerveau de se modifier selon les expériences et apprentissages de l'enfant. Un traumatisme ou une épreuve pourront être également plus facilement surmontés à cette période de la vie. En effet « la plasticité cérébrale, psychologique, est telle qu'un bébé est très facile à blesser, mais rattrapable si l'environnement est favorable » nous renseigne le neuropsychiatre Boris Cyrulnik[2].

Le développement du jeune enfant dans ses différentes dimensions

Durant cette période singulière, chaque nouvelle expérience va contribuer fortement à modeler son cerveau et à lui faire acquérir petit à petit des capacités qu'il pourra ensuite exploiter sans efforts. On rentre ici dans le domaine visible du développement : se mouvoir, puis marcher ; babiller, puis parler ; découvrir l'autre, puis construire avec lui des relations. Petit aperçu des domaines du développement du jeune enfant et de la façon dont il contient les germes de ses apprentissages futurs...

Le développement moteur

Durant ses premières années de vie, l'enfant va progressivement développer des compétences motrices qui vont lui permettre d'accéder à une mobilité accrue – dont l'étape symbolique de la marche – et à une maîtrise progressive d'un certain nombre de gestes précis qu'on range sous l'appellation de motricité fine.

Cette dimension du développement de l'enfant participe ainsi de l'acquisition précoce de dispositions et de capacités qui faciliteront son bien-être et ses apprentissage futures. Ainsi, des études récentes ont pu démontrer que les compétences motrices développées durant l'enfance influencent la santé future de l'enfant en conditionnant notamment son niveau d'activité physique au cours de sa vie. De la même façon, un bon développement des capacités associées à la motricité fine facilite les apprentissages fondamentaux par la suite – lecture, écriture, mathématiques – et la réussite scolaire plus générale[3].

[2] Youtube. (17 septembre 2019). Pourquoi les 1000 premiers jours ? B. Cyrulnik, Disponible sur : https://youtu.be/LyxGANQYBUQ
[3] Les références des études en question sont mentionnées dans le dossier d'étude 215 de la CNAF, Revue de littérature sur les politiques d'accompagnement au développement des capacités des jeunes enfants.

Développement langagier

Dans son parcours éducatif, l'enfant est rapidement invité à mettre en application ses compétences langagières au service des apprentissages et de la relation avec ses pairs et les adultes. Entre 0 et 3 ans, il va faire d'immenses progrès aussi bien du côté de la compréhension que de l'expression. L'enfant passe par des étapes successives durant cette période même si les différences individuelles se révèlent importantes (cf. schéma en p. 17).

Cette période est en effet caractérisée par de grandes inégalités entre enfants qui recoupent bien souvent des inégalités socio-économiques des familles[4]. Comme l'explique Sophie Kern, chercheuse en psycholinguistique développementale, « il existe bien une différence de maîtrise du langage selon le milieu social des tout-petits. Et cette différence est clairement liée à ce que les enfants entendent autour d'eux dans leurs premières années[5]. »

Ces inégalités sont d'autant plus préoccupantes qu'elles tendent à se maintenir dans la suite du parcours scolaire. Comme le note la psycholinguiste Michèle Kail « la vitesse de reconnaissance des mots entre 15 et 25 mois est un bon prédicteur des performances langagières – sémantiques et syntaxiques – et de la mémoire de travail examinées sur les mêmes enfants à l'âge de 8 ans[6]. »

Ce qui importe ? S'adresser directement aux jeunes enfants, parler avec eux même lorsqu'ils n'ont pas encore la capacité de répondre. C'est ce qu'a démontré une étude influente menée par deux psychologues américaines[7].

Développement socio-émotionnel

Dès ses premières années de vie, l'enfant va être plongé dans un univers d'informations émotionnelles et sociales particulièrement complexe qu'il va devoir apprendre petit à petit à apprivoiser. Exprimer, comprendre et réguler ses propres émotions n'a rien d'inné pour l'enfant.

Dès ses premières années de vie, l'enfant va être plongé dans un univers d'informations émotionnelles et sociales particulièrement complexe

Cet apprentissage est profondément associé à celui de sa relation aux autres, ses parents en premier lieu, avec qui l'enfant va devoir apprendre à interagir en se conformant à des codes spécifiques aux groupes dans lesquels il est plongé. Ce domaine du développement socio-émotionnel tire donc son unité du lien profond entre émotions et relations.

[4] Grobon, Sébastien, Lidia Panico, and Anne Solaz. "Inégalités socioéconomiques dans le développement langagier et moteur des enfants à 2 ans." *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* 1 (2019): 2-9..
[5] Propos recueillis et cités par Florent de Bodman dans *A portée de mots. Parler avec son bébé peut changer sa vie*, Autrement, Flammarion, 2021.
[6] « L'acquisition du langage oral », in Eve Leleu-Galland et Florence Samarine, *Comment l'enfant entre dans les apprentissages*, Nathan, 2023
[7] Weisleder, Adriana, and Anne Fernald. "Talking to children matters: Early language experience strengthens processing and builds vocabulary." *Psychological science* 24.11 (2013): 2143-2152.

Ainsi, le nourrisson âgé d'à peine quelques mois apprend à identifier chez l'autre les émotions ressenties – la joie, la peur – sur la base de leurs expressions faciales par la suite associées à des vocalisations – le rire, un cri.

C'est à un an environ que ces réactions émotionnelles chez les adultes entrainent chez l'enfant des comportements en retour. Il forme à cette même période des associations entre des expériences et des émotions – l'échec dans une tâche génère de la frustration par exemple. Un peu plus tard encore, l'enfant apprendra à nommer les émotions qu'il ressent ou qu'il constate chez l'autre[8].

La capacité de l'enfant à réguler ses propres émotions, à interpréter les états émotionnels des autres, à adapter son comportement en conséquence, à agir conformément aux attentes sociales va souvent se révéler déterminante dans la suite de son parcours, en particulier à l'école. L'impact sur la réussite scolaire de ces capacités non-cognitives a fait l'objet de nombreuses études probantes ces dernières années[9].



Source : Institut National de santé publique du Québec, 2022

[8] Ruba, Ashley L., and Seth D. Pollak. "The development of emotion reasoning in infancy and early childhood." *Annual Review of Developmental Psychology* 2 (2020): 503-531

[9] On peut se référer notamment à : Khine, Myint Swe, and Shaljan Areepattamannil, eds. *Non-cognitive skills and factors in educational attainment*. Springer, 2016.

PÉPITE ÉDUCATIVE

Pilou et Filou

ENSEMBLE POUR LA PETITE ENFANCE

Le développement socio-émotionnel des jeunes enfants concentre de plus en plus d'attention dans le débat public comme auprès des professionnelles de l'éducation. Les capacités de communication, de coopération ou de régulation des émotions, « compétences du XXIème siècle » pour l'Organisation mondiale de la santé , favorisent le parcours de socialisation et l'adaptation au système scolaire. Les effets d'un bon développement socio-émotionnel perdurent par ailleurs tout au long de la vie, contribuent au bien-être et à l'insertion professionnelle à l'âge adulte et participent à la prévention des conduites à risque.

Les parents et les professionnels de la petite enfance ont la lourde tâche d'accompagner ce développement socio-émotionnel du jeune enfant. Disposer d'outils simples à mettre en œuvre au quotidien peut s'avérer particulièrement précieux à ce titre. C'est dans cette optique que l'association Ensemble pour la petite enfance a élaboré en compagnie de professionnelles de la petite enfance le dispositif Pilou et Filou®.



Pilou et Filou s'inspire directement d'une approche québécoise dont plusieurs recherches ont démontré des résultats significatifs dans le développement des compétences psychosociales des jeunes enfants. Ensemble pour la petite enfance a adapté pendant quatre ans cette approche au contexte français et œuvre depuis à favoriser son déploiement en priorité dans les territoires les plus fragilisés.

Le dispositif Pilou et Filou a été élaboré dans le cadre de la première recherche-action française en promotion de la santé sociale et globale, en collaboration avec l'INSERM et l'Université de Bordeaux. L'objectif principal de Pilou et Filou est d'améliorer continuellement les pratiques éducatives des professionnelles de la petite enfance et de l'éducation dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), chez les assistantes maternelles mais également à l'école maternelle.

Le dispositif repose sur l'utilisation de deux marionnettes, Pilou l'éléphant et Filou le singe, conçues pour incarner l'empathie et faciliter l'engagement des enfants dans les activités. Il propose un ensemble d'ateliers articulés autour de 15 saynètes auxquelles peuvent participer tous les enfants d'un groupe. Chaque atelier est structuré en différentes parties : une activité animée par les professionnelles avec les marionnettes, une activité de transition pour échanger avec les enfants, des pistes de réinvestissement dans les autres moments de la journée.

Par exemple, l'atelier intitulé "Attendre son tour" vise à aider les enfants à réguler leurs envies et pulsions, à leur donner des repères temporels concrets, à promouvoir la coopération. Durant cet atelier, Pilou l'éléphant raconte aux enfants qu'il a découvert un nouveau jeu, « La Traversée du tunnel de l'amitié ». Les enfants doivent attendre leur tour pour traverser le tunnel avec une lampe magique, visant à développer chez eux la patience et la tolérance à l'attente. Les enfants sont encouragés et félicités d'avoir su différer leur envie de s'engager immédiatement dans l'activité.

Un aspect essentiel du dispositif Pilou et Filou est l'implication des parents. Chaque atelier est accompagné d'une « lettre aux parents » visant à informer la famille sur ce que l'enfant a pu accomplir et à favoriser la continuité des pratiques par des suggestions d'activités adaptées au milieu familial. Ce lien avec les parents cherche à renforcer les dispositions développées lors des ateliers et encourager une approche cohérente entre le cadre éducatif et familial.

Depuis son lancement, le dispositif Pilou et Filou a été déployé dans 27 crèches, 46 relais petite enfance auprès d'assistantes maternelles et 7 écoles maternelles. Ce déploiement tout le long de la période de la petite enfance en fait un outil privilégié de continuité éducative de 0 à 6 ans.

Le développement cognitif et les fonctions exécutives

La réussite éducative future de l'enfant se révèle ancrée dans sa faculté à aborder les apprentissages formels avec un degré suffisant de confiance dans ses capacités, en particulier sur le plan cognitif. Depuis quelques années, la recherche s'est tournée vers l'importance en particulier de certaines dispositions appelées fonctions exécutives.

Les différents apports théoriques récents conduisent à distinguer quatre principales fonctions exécutives : la mémoire de travail, l'inhibition, la flexibilité mentale et la planification[10]. Étroitement interconnectées, ces habiletés cognitives puisent largement leurs racines dans la petite enfance.

En premier lieu, la mémoire de travail permet à l'enfant de retenir une information utile – une règle de grammaire par exemple – et de la réutiliser plus tard dans un contexte approprié. L'inhibition lui offre l'opportunité de ne pas se laisser distraire ou perturber par des informations non pertinentes dans la tâche qu'il cherche à accomplir. La flexibilité mentale renvoie à sa faculté de passer d'une tâche à une autre en mettant en œuvre les actions nécessaires face à l'émergence d'une situation nouvelle – et ainsi de s'engager dans des activités complexes. Enfin, la disposition à planifier désigne sa capacité à anticiper les comportements dont il aura besoin pour poursuivre ses objectifs.

Les fonctions exécutives commencent à se structurer dès la toute petite enfance.

Ainsi, dès la fin de sa première année d'existence, le jeune enfant développe des capacités cognitives qui lui permettent, par exemple, de maintenir une attention soutenue, de sélectionner et mémoriser certaines informations. La mesure précoce de ces capacités nous renseigne déjà sur la maîtrise future des fonctions exécutives[11]. Par la suite, ces capacités continuent de se développer. Elles peuvent être renforcées par le développement du langage qui facilite la formulation des objectifs et la représentation des problèmes dès les premières années.

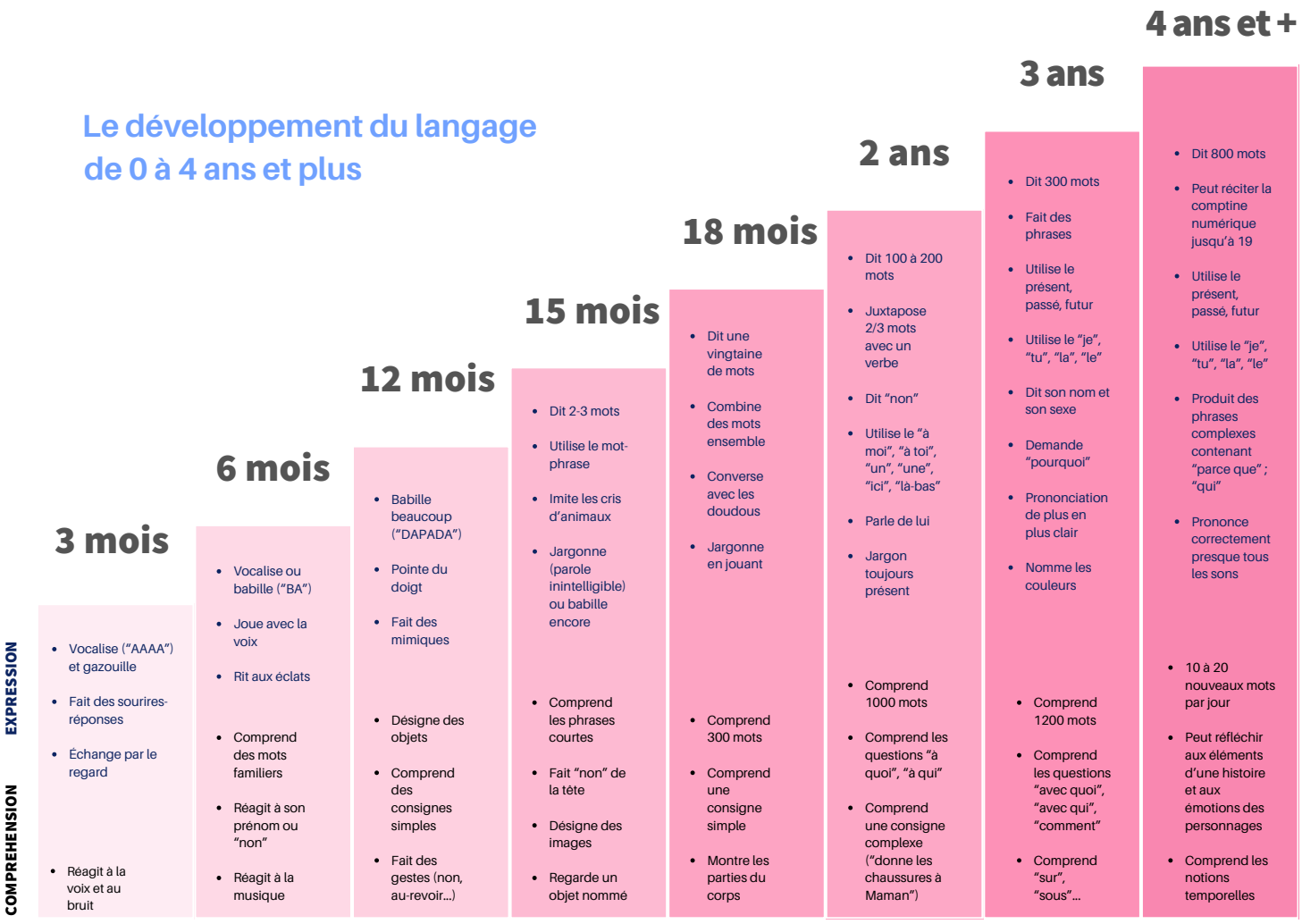
Les fonctions exécutives, particulièrement importantes pour le parcours scolaire, commencent à se structurer dès la toute petite enfance

[10] Duval, Stéphanie, Caroline Bouchard, and Pierre Pagé. "Le développement des fonctions exécutives chez les enfants." *Les dossiers des sciences de l'éducation* 37 (2017): 121-137.
[11] Hendry, Alexandra, Emily JH Jones, and Tony Charman. "Executive function in the first three years of life: Precursors, predictors and patterns." *Developmental Review* 42 (2016): 1-33.

Le jeune enfant est déjà une personne

Les développements moteur, cognitif, langagier ou socio-émotionnel ne sont pas indépendants. Dès la toute petite enfance, ces apprentissages pour le moins fondamentaux s'alimentent mutuellement pour paver la voie des suivants. Ainsi, la maturité scolaire, la capacité de l'enfant à entrer dans les apprentissages et à trouver sa place dans la petite société que constitue l'école, s'appuie sur son aisance à manipuler le langage, son niveau de maîtrise de la motricité fine, sa capacité à comprendre les émotions des autres, à réguler les siennes autant que sur ces facultés strictement cognitives.

Notre degré de connaissance du développement du jeune enfant suggère qu'il est dépendant à la fois de facteurs génétiques mais également environnementaux sans qu'il soit aisé de déterminer la part de chacun. A ce titre, une attention toute particulière semble devoir être portée à l'étude de l'environnement du jeune enfant et, en particulier, à la nature et la qualité des interactions et relations développées dans ses premières années de vie.



Source : Loulilou, bougribouillons.fr

Prime enfance, terrain(s) d'aventure(s)

Les expériences vécues par le jeune enfant vont grandement influencer son développement. Elles sont largement conditionnées par les environnements dans lequel il évolue et les interactions et activités qui lui sont proposées par les adultes autour de lui. Avant de retrouver du commun à l'école maternelle, les enfants connaîtrons une grande diversité de parcours. Avec quelles conséquences sur leur développement ?

Durant les années qui vont de la naissance jusqu'à l'entrée à l'école maternelle, les enfants sont exposés à des environnements très divers. Certains accèdent très tôt à un accueil collectif et passent l'essentiel de leur temps sous la responsabilité de professionnelles de la petite enfance. D'autres auront vécu principalement dans le foyer familial. L'attention dont ils auront pu bénéficier de la part des adultes aura également été très variable. Cette diversité permet-elle à chaque enfant de bénéficier d'un environnement propice à son développement ? Quelques éléments de réponse.

Diversité des environnements des jeunes enfants de 0 à 3 ans

L'environnement des jeunes enfants au quotidien

Si la diversité caractérise largement l'accueil des jeunes enfants, on peut néanmoins dresser une typologie des types de lieux qui constituent leur environnement quotidien :

- Le domicile familial ou d'une autre personne (membre de la famille, ami, voisin) ;
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (crèche, halte-garderie, jardin d'enfant) ;
- Au domicile d'un professionnel (assistante maternelle) ;
- A l'école ou dans un accueil périscolaire ;
- A l'extérieur.

Ces lieux ne sont pas mutuellement exclusifs. La plupart des enfants en fréquentent plusieurs au cours de la semaine. Dans ces différents espaces, l'enfant peut être confié à différents adultes : parents, membres de la famille, professionnels, garde à domicile.

Un tiers des enfants de moins de trois ans sont exclusivement gardés par leurs parents

[1] DREES, Etudes et résultats, n°1257, 2023.

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) a mené une grande enquête en 2021 afin d'identifier les habitudes d'accueil des enfants de moins de trois ans en semaine, sur les heures de travail (de 8h à 19h). Il en ressort que si l'accueil hors de la famille s'est largement développé, la plupart des enfants (56%) sont gardés la majorité du temps par leur parents au domicile familial. Cependant, seuls 34% d'entre eux passent réellement toute la semaine au domicile des parents. Environ la moitié des enfants de moins de trois ans connaissent un mode hybride[1].

Des enfants de moins de 3 ans à l'école ?

La scolarisation à l'âge de deux ans est possible en France. Elle était même relativement fréquente par le passé pour les enfants nés dans les premiers mois de l'année civile suivant la scolarisation. Si bien qu'à la rentrée 1999, 35% des enfants de moins de trois ans étaient scolarisés contre 9,8% à la rentrée 2021 (Source : FSU-SNUIpp).

Elle peut se faire dans le cadre d'une classe de « toute petite section » qui offre des conditions d'accueil spécifiques, souvent en complément d'un autre mode. Il est également possible d'intégrer ces très jeunes enfants dans des classes multi-niveaux.

Par ailleurs, des dispositifs « passerelle » ont été mis en œuvre pour rapprocher les pratiques entre établissements d'accueil du jeune enfant et école maternelle. Ces classes où collaborent professionnelles de la petite enfance, enseignants du premier degré et attachés territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) ne se sont cependant pas beaucoup développées. Selon la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), on en dénombrait moins de 100 en 2017.

Qu'est-ce qui constitue un environnement de qualité ?

Les interactions humaines au premier plan

Au sein de l'environnement du jeune enfant, la présence d'adultes qui répondent à ses besoins et lui portent de l'attention constitue un élément déterminant dans l'optique de son développement. À ce titre, le comportement des parents et la qualité des soins qu'ils prodiguent à l'enfant forment le premier pilier d'un environnement de qualité. Par la suite, la qualité des interactions avec les autres adultes, en particulier les professionnelles chargées de son accueil, contribuent également à assouvir son besoin de sécurité et son équilibre émotionnel.

Plusieurs études insistent sur le lien entre le comportement parental – en particulier l'attention portée aux demandes des enfants, la chaleur dans les interactions, le soutien manifesté – et certaines capacités cognitives et émotionnelles développées par les enfants. C'est d'autant plus vrai en ce qui concerne la capacité du très jeune enfant à réguler son état émotionnel et à s'engager dans les activités favorables à son développement[2].

Du côté des professionnelles, les études récentes ont pu établir les postures les plus favorables au développement de l'enfant. On retrouve l'importance de comportements sensibles et chaleureux, d'une écoute attentive, de la prise en compte des besoins de l'enfant. Pouvoir investir émotionnellement la relation avec un nombre restreint d'adultes contribue à la sécurisation de l'enfant ce qui plaide pour une figure de référence y compris au sein des structures d'accueil collectif[3].

Pour la suite de son parcours éducatif, cette base joue un rôle certain. La solidité des relations durant les premières années de vie réduit l'anxiété, favorise les émotions positives et contribue à la qualité des liens futurs, notamment avec les enseignants et les autres enfants[4].

Le lieu idéal ? Hospitalier et propice aux expériences

Le jeune enfant, au fur et à mesure de son développement, va chercher dans son environnement immédiat les supports aux expériences qui lui permettront de satisfaire son besoin d'exploration du monde tout en assurant sa sécurité physique et affective.

Un lieu propice doit donc, dans l'idéal, présenter certaines caractéristiques dont la recherche a tâché de dresser une typologie (infographie p. 24)[5]. A ce titre, les lieux conçus spécifiquement à cet usage – les établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) tels les crèches, halte-garderies ou jardins d'enfants – présentent l'avantage de pouvoir être entièrement adaptés. Les autres lieux où sont régulièrement accueillis les jeunes enfants – domicile des parents ou d'une assistante maternelle par exemple – peuvent également se révéler propices à condition d'un certain nombre d'ajustements.

Un lieu unique ne présente pas l'ensemble des caractéristiques et le jeune enfant devra en fréquenter plusieurs. Par exemple, l'accès à des environnements extérieurs pourra nécessiter de sortir dans un parc ou une aire de jeux.

[2] Samdan, Gizem, et al. "The relationship between parental behavior and infant regulation: A systematic review." *Developmental Review* 57 (2020)

[3] Cf. le dossier d'étude 215 de la CNAF, Revue de littérature sur les politiques d'accompagnement au développement des capacités des jeunes enfants, p.64 pour les références.

[4] Bohlin, Gunilla, Berit Hagekull, and Ann-Margret Rydell. "Attachment and social functioning: A longitudinal study from infancy to middle childhood." *Social development* 9.1 (2000): 24-39.

[5] Berti, Sara, Ada Cigala, and Nima Sharmahd. "Early childhood education and care physical environment and child development: State of the art and reflections on future orientations and methodologies." *Educational Psychology Review* 31.4 (2019): 991-1021.

PÉPITE ÉDUCATIVE

L’école en pente douce

RÉSEAU MOM’ARTRE

De nombreux enfants n’ayant pas bénéficié précédemment d’un mode de garde formel, arrivent en maternelle avec un manque de socialisation et de repères : problèmes de sommeil, d’alimentation, d’attention, d’acquisition du langage, de relation aux autres enfants, de rapport à l’autorité. Leur adaptation au cadre scolaire en est rendue difficile ce qui contribue à retarder leur entrée dans les apprentissages.

Par ailleurs, leurs parents appréhendent souvent cette étape d’autant plus lorsqu’ils ont assuré seuls l’accompagnement de leur enfant dans les trois premières années de sa vie. Le confier à d’autres adultes, l’imaginer évoluer au sein d’un groupe, n’a rien d’évident, en particulier lorsqu’il n’a pas fait l’expérience de la vie en collectivité auparavant.

Le projet « L’école en pente douce » de l’association Réseau Môm’artre a ainsi été élaboré, en 2021, à partir de ces constats et grâce aux réflexions d’un groupe de travail petite enfance auquel l’association a participé dans le cadre de la Cité éducative de Marseille.

Ce projet permet d’accompagner parents et enfants à la passerelle entre la première période de la petite enfance (0-3 ans) et l’école maternelle par la mise en place d’ateliers d’éveil artistique parents-enfants au cœur même des écoles maternelles. Ils sont organisés avant la rentrée scolaire et dans certains cas pendant les premiers mois de scolarisation pour faciliter la transition de cette classe charnière. Ces temps de partage en famille sont gratuits et sont destinés en priorité aux enfants n’ayant pas connu de mode de garde collectif.

En partenariat avec plusieurs écoles maternelles et des acteurs de la petite enfance d’une ville qui participent à la mobilisation des familles, ces ateliers se déroulent hors ou sur temps scolaire, souvent le mercredi matin, sur un cycle de 6 à 10 séances de 2h00 par groupe, avec un rythme hebdomadaire, bimensuel ou mensuel adaptable.

> “Cet atelier a permis à ma fille d’avoir des repères (toilettes, cours...), de se socialiser avec d'autres enfants et d'apprendre les premières règles collectives (écoute de consignes, rangement, respect de l'autre et de son matériel, etc.) mais aussi de découvrir une activité. Elle se projette pour la rentrée et est très observatrice de ce que peuvent faire les autres .”

Une maman bénéficiaire des ateliers à Epinay-sur-Seine

Ils sont animés par des artistes professionnels, recrutés par le Réseau Môm'artre et formés à sa pédagogie par les arts, et par des co-animateurs de l'association, qui explorent divers univers artistiques : musique, art et nature, éveil corporel. Ces ateliers sont des temps d'exploration libre et de constructions communes insufflés par les artistes, pour partager en famille et avec d'autres enfants et parents, le plaisir que procurent la musique, la danse, le langage et la création plastique.

Cette initiative participe au développement de la santé culturelle de ces jeunes enfants en accord avec les préconisations de la psychologue et psychanalyste Sophie Marinopoulos dans son rapport de 2019[1]. L'éveil artistique et culturel dès le plus jeune âge participe non seulement au développement de l'enfant, mais également à la qualité de la relation parent-enfant. Partager des histoires, chanter des comptines, ou encore s'exprimer par la danse permet de s'éveiller, se socialiser, de développer sa confiance en soi.

Depuis 3 ans, plusieurs effets positifs sont observables sur le développement des compétences psychosociales des enfants et sur les parents. L'école en pente douce permet notamment aux familles de découvrir le collectif et de se familiariser avec le cadre scolaire. En effet, permettre à des familles de pousser la porte de l'école maternelle grâce à des ateliers ludiques et créatifs est un premier pas important notamment pour les plus isolées.

Ces ateliers permettent également de créer un espace de parole entre pairs pour les parents qui échangent sur leurs problématiques sociales, éducatives et leurs préoccupations sur l'entrée en maternelle. Un lien de confiance se créé au fil des séances avec les équipes intervenantes et le médium de l'art devient alors un prétexte à la rencontre, l'échange et l'écoute.

Pendant ces ateliers, les artistes qui interviennent créent un environnement bienveillant propice à la socialisation des enfants qui, à travers la pratique artistique et le lien avec leurs parents, développent leur confiance en eux, le rapport à l'autre et leur imaginaire.

> « L'entrée en maternelle m'inquiétait car mon fils est un enfant dynamique qui a du mal à se poser et qui n'a pas l'habitude d'être en collectivité. Je constate qu'il a changé de comportement face aux autres participants, il arrive à se concentrer plus longtemps. »
>
> **Une maman bénéficiaire des ateliers à Poissy**

Depuis 2021, plus de 300 familles ont été accompagnées et le projet est déployé aujourd'hui au sein de 13 villes en Île-de-France, à Marseille et à Nantes notamment dans le cadre des Cités éducatives. L'association est également depuis l'année dernière lauréate du Fond d'innovation petite enfance de la ville de Paris, soutenu par la CAF de Paris et la préfecture de la région IDF, pour déployer le projet sur 3 ans au sein de 15 écoles et approfondir sa mesure d'impact.

[1] Sophie Marinopoulos « Une stratégie nationale pour la Santé Culturelle : Promouvoir et pérenniser l'éveil culturel et artistique de l'enfant de la naissance à trois ans dans le lien à son parent », rapport remis au Ministre de la culture, Mission « Culture, petite enfance et parentalité », janvier 2019.



Plus d'informations sur les actions du Réseau Môm'artre
Intéréssés par le programme l'Ecole en pente douce ?
N'hésitez pas à écrire à anissa.lamrani@momartre.com.



Des environnements plus favorables ?

Face à la diversité des situations d'accueil et compte tenu des enjeux de développement, tous les lieux d'accueil se valent-ils ? Des recherches récentes ont pu apporter quelques éléments de réponse.

L'accueil collectif tel qu'il est proposé en EAJE se révèlerait plutôt bénéfique sur certains aspects. Il faciliterait le développement du langage, en particulier chez les enfants dont l'environnement familial est moins favorable sur le plan socio-économique. Ainsi, un enfant de 2 ans ayant fréquenté une crèche au moins un an maîtrise plus de mots que celui qui ne l'a pas fréquentée. Mais cet effet est plus marqué chez les enfants dont la mère a un niveau d'éducation inférieur au baccalauréat (+10 mots contre +5 chez ceux dont la mère a au moins le baccalauréat)[6].

L'accueil collectif amoindrirait également le risque de rencontrer par la suite des difficultés émotionnelles ou relationnelles[7]. Le développement moteur des enfants semble également favorisé par la fréquentation d'une crèche.

Pour autant, au niveau du comportement, la fréquentation d'un accueil collectif semble moins favorable. A ce titre, il semble désormais avéré qu'un accueil prématuré hors de la famille – avant un an – nuit à la qualité de la relation entre l'enfant et ses parents et contribue à altérer son comportement.

Ces recherches permettent d'affiner nos intuitions quant à l'environnement le plus propice au jeune enfant. Avant un an, un accueil principalement familial semble préférable.

Par la suite, le recours à des temps collectifs présenterait un intérêt certain, en particulier pour les enfants dont l'environnement socio-économique est moins favorable. cependant, un tel schéma-type demeure largement dépendant de la qualité de l'accueil proposé, en particulier sur le plan de la sécurité affective et relationnelle offert à l'enfant.

[6] Berger, Lawrence M., Lidia Panico, and Anne Solaz. "The impact of center-based childcare attendance on early child development: Evidence from the French Elfe cohort." *Demography* 58.2 (2021): 419-450.

[7] Gomajee, Ramchandar, et al. "Early childcare type predicts children's emotional and behavioural trajectories into middle childhood. Data from the EDEN mother–child cohort study." *J Epidemiol Community Health* 72.11 (2018): 1033-1043.



La famille, fragile port d’attache

Parents en quête d'équilibres

Avant l'entrée de l'enfant à l'école, les parents sont souvent à la recherche d'un équilibre entre leur vie professionnelle, personnelle et familiale. Ce qui se traduit progressivement par des compromis entre une vision idéale du parcours de leur enfant et les possibilités d'accueil qui leur sont offertes. Ces ajustements forgent largement leur confiance dans leur capacité à accompagner leur enfant dans la suite de son parcours.

Envisager son rôle de parent dans la toute petite enfance

Le choix du mode d'accueil

La diversité des parcours des enfants durant les trois premières années de leur vie tient en partie à des choix parentaux. Pour nombre de parents, le mode d'accueil de leur enfant est décidé en fonction de préférences qui ont également à voir avec la tradition familiale ou culturelle. Ainsi, certains parents estiment préférables de s'occuper eux-mêmes de leur enfant et ne souhaitent pas recourir à un mode d'accueil formel.

Pour autant, la disponibilité de modes d'accueil adaptés devient importante pour permettre aux parents qui le souhaitent de pouvoir reprendre leur activité professionnelle dans les meilleures conditions possibles. Derrière cette adéquation entre l'offre d'accueil et les souhaits des familles, on retrouve de forts enjeux relatifs à l'égalité homme-femme (les pères réduisent leur activité vingt fois moins souvent que les mères à la naissance [1]) et de lutte contre la précarité (1 famille sur 4 est monoparentale[2]).

56% des enfants sont gardés principalement par leurs parents. Cette proportion tomberait à 35% si on s'en tient au souhait des familles !

Dans ce domaine, des contraintes fortes pèsent sur les parents. C'est notamment la difficulté à trouver une place en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) qui vient affecter leur plan idéal.

D'après l'enquête « Mode de garde et d'accueil des jeunes enfants » menée par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) en 2021, un peu plus d'un tiers des enfants seraient gardés principalement par leurs parents si les choix de ces derniers avaient été respectés contre 56% dans les faits. Le déficit de places en EAJE s'établit donc comme un facteur venant contrecarrer les souhaits des familles.

[1] Pailhé, Ariane, et Anne Solaz. « Vie professionnelle et naissance : la charge de la conciliation repose essentiellement sur les femmes », *Population & Sociétés*, vol. 426, no. 8, 2006, pp. 1-4.
[2] Alvaga E., Bloch K. et al (2021),« Les familles en 2020 : 25% de familles monoparentales, 21% de familles nombreuses», Accessible sur : https://www.insee.fr/fr/statistiques/5422681#:~:text=Une%20sur%20quatre%20est%20une,pauvres%20que%20les%20autres%20familles.

Conciliation de la vie professionnelle et du rôle parental

Le bébé a besoin de créer un lien d'attachement avec ses parents or le premier ingrédient pour la mise en place de ce lien est le temps. Le Rapport des 1000 premiers jours[3] l'exprime clairement « c'est en disposant de temps [que les parents] pourront soutenir l'établissement d'un lien d'attachement sécure chez leur enfant et accompagner au mieux chaque étape de son développement »[4].

Au quotidien, avoir du temps libre c'est pouvoir concilier sa vie personnelle et professionnelle, c'est avoir des horaires de travail flexibles, c'est avoir des congés, c'est pouvoir organiser son temps de travail et c'est, notamment, ne pas reprendre le travail trop tôt. En effet, les relations précoces parents-enfants et la présence des parents pendant les premiers mois de la vie ont une incidence positive, durable et déterminante sur la santé et le développement de l'enfant[5]. L'entreprise et le milieu professionnel ont, en conséquence, un rôle fondamental sur les 1000 premiers jours de l'enfant.

76% des parents disent rencontrer des difficultés à remplir leurs responsabilités familiales parce qu'ils passent trop de temps au travail

Pourtant c'est 76% des parents qui disent avoir rencontrés des difficultés à remplir leurs responsabilités familiales au cours de l'année parce qu'ils passent trop de temps au travail[6]. Le manque de temps conduit souvent les parents à devoir régler des situations conflictuelles dans l'urgence ou à sacrifier des moments d'échange et d'attention cruciaux pour cultiver une relation de confiance avec leurs enfants. 32 % des parents estiment par exemple qu'une aide pour gérer les corvées du quotidien et alléger leur emploi du temps faciliterait leur capacité à mettre en œuvre une éducation sans violences éducatives ordinaires[7].

[3] Rapport de la Commission des 1000 premiers jours, Les 1000 premiers jours : là où tout commence (2021), Ministère des solidarités et de la santé.
[4] *Idem*
[5] *Idem*
[6] « Enquête OpinionWay pour le baromètre des Familles Unaf-Udaf-Uraf », 2023.
[7] « Baromètre des violences éducatives ordinaires », étude IFOP pour la Fondation pour l'enfance, Octobre 2022.

LA PAROLE À...



S’attaquer aux inégalités d’accès aux modes d’accueil

Laudine Carbuccia, doctorante à Sciences Po

Laudine Carbuccia est doctorante en troisième année à Sciences Po et à l'Ecole Normale Supérieure. Sa thèse porte sur les déterminants des inégalités d'accès aux modes d'accueil formels. Avant son doctorat, Laudine a suivi un master de Sciences Cognitives à l'ENS. Elle nous présente ici sa démarche de recherche et les principaux enseignements à ce stade.

Les inégalités socio-économiques ont leurs racines dans la petite enfance. L’accès à un mode d’accueil formel – par exemple à une crèche ou à une assistante maternelle – quand il est de bonne qualité, est un excellent levier pour promouvoir l’égalité des chances dans les premières années. Cependant, en France, on observe de fortes disparités d’accès en fonction de l’origine sociale. Seules 19% des familles en-dessous du seuil de pauvreté avaient accès à un mode d’accueil en 2018 (contre autour de 60% sur la population générale). Ma thèse vise à comprendre les différentes sources de ces disparités en fonction de l’origine sociale, et à concevoir des interventions pour aider les familles qui voudraient avoir accès à un mode d’accueil à obtenir une place.

> Seules 19% des familles en-dessous du seuil de pauvreté avaient accès à un mode d’accueil en 2018. Soit trois fois moins que la population générale.

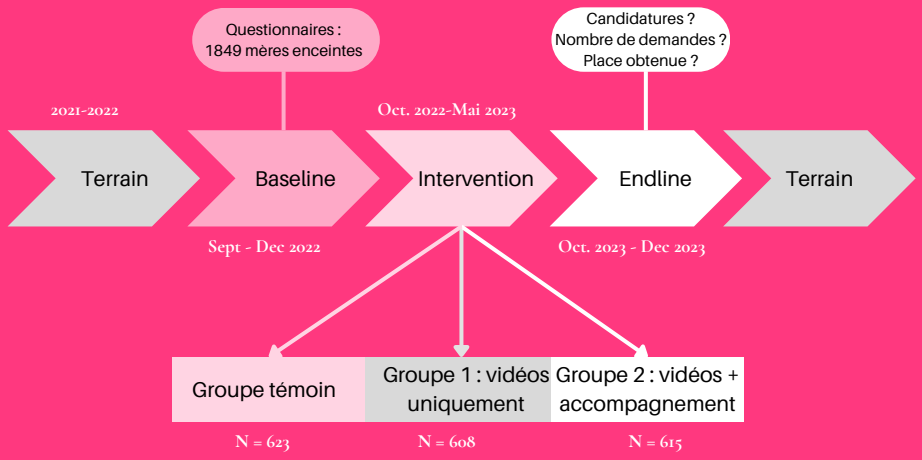
Nous manquons à l’heure actuelle de données permettant d’identifier les causes profondes de ces disparités. C’est pourquoi, j’ai décidé de commencer ma thèse par une large enquête de terrain qualitative auprès de 70 familles de milieux socio-économiques variés. Il en est ressorti que certaines familles issues de milieux défavorisés[1] ne souhaitent pas avoir recours à ces structures. Cependant, elles font aussi et surtout face à des barrières informationnelles, comportementales, et administratives qui les empêchent de déposer leurs demandes lorsqu’elles souhaitent le faire, et ce dans les temps.

[1] Mesuré principalement par le niveau d’éducation et l’origine migratoire dans mon expérimentation.

Alors, j'ai voulu déterminer s'il était possible de réduire ces inégalités d'accès en fournissant à ces familles les informations qui semblaient leur manquer et en les aidant dans leurs démarches. J'ai donc recruté un échantillon de 1849 familles de milieux sociaux variés, au moment de la grossesse, qui ont été aléatoirement divisées en trois groupes qui ont bénéficié d'un traitement différencié.

Un premier groupe a principalement reçu cinq vidéos dans leur langue (français, arabe ou anglais) contenant les informations clés qui semblaient manquer aux familles issues de milieux défavorisés dans mon enquête qualitative. Par exemple, les premières vidéos permettaient aux familles d'identifier la variété de modes d'accueil auxquels elles pouvaient candidater autour de chez elles, et à en estimer le coût par rapport à leur situation. En effet, bien souvent le seul mode d'accueil connu par les familles issues de milieux défavorisés est la crèche municipale alors qu'il existe toute une variété de crèches auxquelles elles pourraient aussi candidater, sans surcoût pour elles, ce qui augmenterait leurs chances d'avoir une place. Par ailleurs, ces familles ne savent souvent pas que le prix des crèches est fortement réduit par des subventions pour les petits budgets -autour de 70€ par mois pour une place à temps plein, couches et repas compris-, et sont donc réticentes à candidater du fait de leur budget déjà très serré.

Figure 1 - Récapitulatif de l'intervention et de son calendrier



Mon enquête qualitative suggérait également que le manque d'informations n'était pas le seul facteur de disparités. Alors que candidater dès la grossesse et faire le plus de demandes possible est un élément clé pour maximiser ses chances d'accéder à une place, les familles défavorisées font souvent face à d'autres problèmes plus urgents (ex. argent, logement), et candidatent donc moins et plus tard. Dans ce contexte, faire plusieurs candidatures leur demande souvent une énergie trop importante, et elles se limitent souvent à une demande en crèche municipale. Par ailleurs, certaines démarches se font parfois uniquement via des sites internet qui n'ont pas de version mobile, alors que ces familles n'ont souvent pas accès à un ordinateur.

Pour cette raison, j'ai voulu mesurer l'effet de compléter l'envoi des vidéos par un accompagnement administratif à l'inscription. Concrètement, un autre tiers des familles recrutées ont été rappelées au téléphone quelques mois après avoir reçu les vidéos, pour savoir si elles avaient besoin d'aide dans leurs demandes de mode d'accueil. Si elles avaient besoin de nous, l'accompagnement était adapté à leurs besoins. Certaines avaient juste besoin de discuter de quels modes d'accueil elles pourraient cibler alors que d'autres avaient besoin qu'on fasse toutes les démarches avec ou pour elles.

Le troisième tiers des familles recrutées était un groupe témoin, afin de savoir ce qui se serait passé pour ces familles en l'absence de nos interventions. Les familles de ce groupe ne recevaient donc aucune information sur les modes d'accueil, bien qu'elles recevaient aussi d'autres sortes d'informations par souci d'équité. Les principaux éléments de l'intervention sont récapitulés dans la Figure 1.

De manière générale, quand je mesure l'impact de l'intervention un an après, les résultats montrent des effets positifs pour la combinaison de l'envoi de vidéos et d'un accompagnement, et des effets très limités pour les vidéos seules. Par ailleurs, cette combinaison a réussi à augmenter fortement le taux de candidatures, surtout en crèche, en particulier pour les familles moins éduquées et celles issues de l'immigration. Cependant, malgré cette forte incidence sur l'augmentation du taux de candidatures, je trouve des effets extrêmement limités sur l'accès à un mode d'accueil. Nos familles candidatent donc nettement plus quand elles sont accompagnées, mais, si elles viennent de milieux défavorisés, elles ont moins de chance d'accéder à une place que celles plus favorisées, ce qui suggère des barrières en aval de la candidature.

> *Un accompagnement personnalisé permet d'augmenter sensiblement le taux de candidatures en crèche en particulier pour les familles les moins éduquées ou issues de l'immigration*

Ma recherche va se poursuivre en deux axes principaux. Premièrement, je mène actuellement une enquête de terrain qualitative avec les familles de mon expérimentation pour mieux comprendre les effets de nos interventions, en parallèle de mes analyses quantitatives. Deuxièmement, mes résultats suggèrent qu'il est non seulement important de s'intéresser à ce qui se passe en amont du côté des familles pour les aider à candidater, mais aussi à ce qui bloque en aval entre le moment de leur(s) candidature(s) et l'accès.

J'espère que ma recherche pourra informer les décideurs politiques sur les principaux points de blocage pour augmenter l'accès des familles issues de milieux défavorisés aux modes d'accueil, quand elles souhaitent y avoir recours. D'ores et déjà, elle met en lumière le fait que la grande majorité des familles veulent y avoir recours, mais qu'elles rencontrent beaucoup d'obstacles pendant leur parcours.

Contact : laudine.carbuccia@sciencespo.fr

Des outils pour aider les parents à trouver l'équilibre

Des congés pour favoriser le lien parent-enfant

Les congés de naissance (maternité, paternité et parental) permettent d'avoir du temps pour accueillir son bébé sans pénaliser le parcours professionnel des parents.

Le congé maternité s'étend de 16 à 26 semaines selon le nombre d'enfants et hors cas de naissances multiples. Il comporte une période pré et post natale. Il est relativement court par rapport aux besoins des enfants et des mères et à l'impact à long terme sur l'évolution de la société, notamment si on effectue une comparaison internationale. Pourtant « l'accueil hors du domicile des parents, s'il intervient à un trop jeune âge pourrait avoir de conséquences défavorables pour l'enfant : réduction de l'attachement parent-enfant, réduction de l'interaction enfant-adulte si le nombre d'enfants par adulte est plus élevé qu'au sein de la famille, interactions stressantes avec d'autres enfants… »[8].

Le congé paternité, mis en place très récemment (2002), est nettement plus court que celui de maternité. Cependant, son allongement récent[9] en 2021 montre une volonté du législateur de donner plus de place à ce co-parent, au rôle fondamental pour les 1000 premiers jours.

Plusieurs enjeux importants pour la construction de la relation parent-enfant sont associés à la question du congé paternité. Une large part de la responsabilité vis-à-vis du jeune enfant repose encore sur la mère.

La disponibilité du père peut être une source importante de soutien. Sur le plan de l'organisation domestique mais également sur le plan psychologique. La dépression post-partum, par exemple, touche 16,7 % des femmes deux mois après leur accouchement[10].

72% des français favorables à un allongement du congé maternité à 26 semaines dès le premier enfant

Le lien entre le père et l'enfant est également en jeu dans ces premiers temps. Par exemple, seuls les pères ayant passé plusieurs semaines avec leur bébé entre la naissance et l'âge de 4 mois sont capables de distinguer leurs pleurs parmi ceux d'autres enfants[11].

Enfin, le congé parental non rémunéré peut durer de 1 mois à 1 an renouvelable de 2 a 5 fois selon le nombre d'enfants. Ce congé, bien que non rémunéré, s'accompagne potentiellement d'une aide - la prestation partagée d'éducation - pour le salarié.

[8] Rapport de la Commission des 1000 premiers jours, Les 1000 premiers jours : là où tout commence (2021), Ministère des solidarités et de la santé..
[9] LOI n° 2020-1576 du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale pour 2021, entrée en vigueur le 1er juillet 2021
[10] Enquête périnatalité menée en 2021 par l'INSERM et Santé publique France.
[11] Gustafsson, Erik, et al. "Fathers are just as good as mothers at recognizing the cries of their baby." *Nature communications* 4.1 (2013): 1698.

Dans un récent sondage mené par OpinionWay pour le think-tank Familles durables, 72% des français se disaient favorables à un allongement du congé maternité à 26 semaines dès le premier enfant. Dans cette même enquête, si la majorité des répondants estimaient suffisant la durée du congé paternité, ce n'est plus le cas chez les 25-34 ans qui préconisent son allongement et invitent à le rendre obligatoire.

Les entreprises invitées à faciliter la vie des jeunes parents

Les employeurs peuvent jouer un rôle actif dans l'équilibre de vie des jeunes parents. Pourtant, encore récemment, 77% des mères salariées estimaient que la parentalité est insuffisamment prise en compte dans l'organisation du travail[1]. Le temps dont ces dernières ont besoin pour construire et consolider une relation de confiance avec leur enfant peut être dégagé avec l'aide de leur employeur.

Cette aide peut prendre la forme de services (garde d'enfants, conciergerie par exemple), ce que 25 % des parents qui travaillent perçoivent comme une priorité. Elle peut également se traduire par plus de flexibilité horaire au quotidien, priorité pour 47 % des parents[2].

Les entreprises ont donc un grand rôle à jouer en assumant leur responsabilité vis-à-vis des parents. En favorisant la conciliation de la vie professionnelle et familiale de leurs salariés et prestataires, elles peuvent desserrer l'étreinte qui pèse sur l'exercice de leur rôle de parent.

Plusieurs initiatives ont été développées ces dernières années dans ce sens. La « Charte de la parentalité en entreprise », initiée par l'Observatoire de la Qualité de Vie au Travail ou le label « Family Friendly Company », à l'initiative de l'association Ensemble pour la Petite Enfance, visent à inciter les entreprises à rendre visible un soutien effectif à leurs salariés parents ou futurs parents.

[12] Tiphaine Mayolle, *La parentalité en entreprise expliquée à mon boss*, Kawa, 2020.
[13] « Comment les familles réussissent-elles à concilier leur vie familiale avec leur vie professionnelle ? », enquête Opinonway pour l'Observatoire des familles/Unaf, 2023.

Un fil d'Ariane dans le labyrinthe de la parentalité ?

Dégager du temps pour permettre aux parents de s'approprier leur nouveau rôle peut apparaître comme une condition nécessaire mais non suffisante à l'épanouissement du jeune enfant dans le cercle familial. Nombre d'entre eux expriment également le sentiment d'être souvent trop seuls face à de multiples injonctions, souvent contradictoires. Mais comment répondre efficacement à ce besoin croissant d'être mieux soutenus et accompagnés ?

L'ambivalence des parents face à l'accompagnement

Les parents reconnaissent des difficultés

Régulièrement, les parents d'enfants de tous âges sont interrogés sur leurs besoins d'accompagnement dans l'éducation de leurs enfants. Une large enquête menée par la Caisse nationale d'assurance famille (CNAF) en 2016 concluait que 43% des parents éprouvent des difficultés dans l'exercice de leur rôle. Cette proportion était relativement moindre pour les familles de très jeunes enfants : 34% chez les parents d'enfants de moins de deux ans[1].

Certaines difficultés concernent les parents de jeunes enfants. Par exemple, en 2018, 93% des parents déclaraient rencontrer des difficultés dans l'alimentation de leur enfant de moins de 3 ans[2].

Au fil des enquêtes, on identifie les sujets qui suscitent des difficultés pour les familles : écrans, autorité, sommeil, émotions... Ceux qui concernent le jeune enfant ressortent particulièrement. Ainsi, en 2022, 49% des parents souhaitaient ou auraient souhaité recevoir de l'aide dans l'accompagnement de leur rôle de parent sur l'éveil et le développement du jeune enfant[3].

La diversité des besoins relevant de domaines variés – médical, éducatif, psychologique, social – rend l'identification des interlocuteurs pertinents d'autant plus difficile.

Un parent sur deux souhaite ou aurait souhaité disposer d'un accompagnement concernant l'éveil et le développement du jeune enfant

[1] Claude Martin (dir.), *Accompagner les parents dans leur travail éducatif et de soins*, CNAF, La documentation française, 2017.
[2] Sondage OpinionWay Aliments infantiles et normes Afnor (Association française de normalisation), 2018.
[3] Baromètre d'opinion BVA pour la Direction de la recherche, des évaluations, des études et des statistiques (DRESS) de 2022.

PÉPITE ÉDUCATIVE

Les Cercles des parents

Au quotidien, les parents de jeunes enfants se posent beaucoup de questions dans des domaines variés : les soins, l'affectif, le psychologique, l'éducatif... Pour autant, il n'est pas évident pour eux de trouver des interlocuteurs à même de les accompagner sur tous ces sujets. Les professionnels de santé – sage-femmes et pédiatres notamment – sont souvent les seules sources d'informations dans les premiers temps de la vie de l'enfant. Ils n'ont cependant pas forcément la disponibilité ni les compétences pour répondre à toutes les questions que se posent les parents de très jeunes enfants.

Face à ce constat de lacunes dans l'offre de soins et de la nécessité d'un accompagnement plus personnalisé, Élodie Emo, infirmière puéricultrice de formation, a initié en 2022 la création des Cercles des parents. Le principe ? Offrir aux parents un espace d'échange sécurisé et bienveillant, leur fournir des informations fiables, favoriser la constitution d'un réseau de soutien. Le cadre repose sur des principes de secret professionnel et de non-jugement, offrant ainsi un environnement propice à la libre expression.

Les Cercles des parents se déroulent en petits groupes de quatre familles maximum, accueillis dans des lieux variés – relais petite enfance, des maisons de santé, des maternités et des cabinets de sage-femme – et à des horaires adaptés – le week-end notamment. Les parents ont le choix de venir seuls ou avec leur enfant.

L'animatrice, une infirmière puéricultrice, joue un rôle de régulatrice, apportant conseils et orientation vers d'autres professionnels si nécessaire. Chaque famille bénéficie gratuitement de trois séances par an pendant les trois premières années de vie de l'enfant. Ces séances de deux heures permettent aux parents d'aborder toutes les thématiques qui les préoccupent concernant l'enfant – alimentation, sommeil, émotions, autonomie – ou leur propre expérience – santé psychologique, gestion de la reprise du travail.
Ainsi, les parents se voient proposés un accompagnement qui investit autant les domaines du paramédical que du psychosocial et couvre donc tout le spectre du bon développement de l'enfant.

> *Soutenir les parents c'est aussi protéger les enfants. En prévenant les violences par exemple ou en contribuant à dépister des retards dans le développement psychomoteur.*

Elodie Emo, fondatrice des Cercles des parents.

Porté par le collectif « Je suis infirmière puéricultrice » et l'Union nationale des associations familiales (UNAF), le dispositif est aujourd'hui présent dans 20 départements.

Contact : https://www.instagram.com/lescerclesdeparents/

Une tradition encore peu implantée en France

Proposer des « pratiques » et « messages-clés », formulés par des acteurs spécialisés (hors du champ de la santé) est une approche très récente en France. Les familles ne se tournent pas forcément prioritairement vers des structures spécialisées. Comme le note Michel Vandenbroeck, docteur en sciences de l'éducation, en décryptant des études menées en France comme en Belgique, « en cas de difficultés, de questions ou de doutes, on s'adresse d'abord à son propre réseau familial ou social, ensuite à Internet, et ce n'est qu'en dernier ressort que l'expert entre en scène[4]. »

Dans les pays Anglo-saxons, les politiques de prévention sont beaucoup plus au fait de cette approche de la parentalité accompagnée, et plus « décomplexées », considérant qu'il n'est pas intrusif mais, au contraire, du devoir des spécialistes de par-tager des pratiques qui produisent des résultats probants sur la trajectoire des familles, pour lutter activement, par la connaissance, contre les inégalités.

L'effet avéré d'interventions auprès des parents pour les aider à construire et nourrir la relation avec l'enfant a pu être mis en lumière par certaines recherches récentes. A titre d'exemple, aux Etats-Unis, des familles ayant été identifiées comme maltraitantes envers leurs enfants par le passé ont pu bénéficier d'une année de conseil thérapeutique portant sur la relation avec leur enfant. Le résultat a été spectaculaire. Chez les familles maltraitantes n'ayant pas bénéficié de cet accompagnement seulement 2 % des enfants ont été considérés comme bénéficiant d'un attachement sécure. Chez celles ayant été accompagnées, la proportion est montée à 61%[5].

Un soutien à la parentalité en quête de notoriété et de crédibilité

Une grande diversité d'interlocuteurs : source de confusion pour les familles ?

L'offre d'accompagnement à destination des familles existe mais est parfois mal identifiée. L'enquête menée en 2016 par la CNAF concluait sur le manque de lisibilité pour les familles[6]. Cette confusion ressort également d'un récent sondage où 59 % des parents se disent mal informés sur les structures et les professionnels qui peuvent les aider et les accompagner en matière d'éducation[7].

59 % des parents se disent mal informés sur les structures et les professionnels qui peuvent les accompagner

[4] Michel Vandenbroeck, *Être parent dans notre monde néolibéral*, Editions érès, 2024.

[5] Cicchetti, Dante, Fred A. Rogosch, and Sheree L. Toth. "Fostering secure attachment in infants in maltreating families through preventive interventions." *Development and psychopathology* 18.3 (2006): 623-649, cité par Tough, Paul. *Helping children succeed: What works and why*. Random House, 2016.

[6] Accompagner les parents dans leur travail éducatif et de soins, op.cit.

[7] « Baromètre des violences éducatives ordinaires », étude IFOP pour la Fondation pour l'enfance, Octobre 2022.

Les centres de la Protection maternelle et infantile (PMI) proposent souvent des accompagnements. C'est le cas également des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), des Lieux d'accueils enfant-parent (LAEP) et de quantités d'autres structures : Maisons des 1000 premiers jours, Maison des familles, etc.

D'autre structures, dont ce n'est pas la fonction première, proposent également des ateliers à destination des parents : bibliothèques, ludothèques, centres d'animation de quartier.

Cette diversité prête parfois à confusion et se révèle exigeante en termes de recherche d'informations . Aller directement à la rencontre des familles, sur les lieux qu'elles fréquentent déjà – crèches, écoles, mairie – est une exigence qu'elles formulaient clairement dans l'enquête de la CNAF de 2016[8].

Un secteur encore fragile

Selon l'Union nationale des associations familiales (UNAF), les dispositifs de soutien à la parentalité ne touchent que 10 à 15% des familles aujourd'hui[9]. Le financement de ces initiatives est à ce jour très limité au regard des sommes consacrées à l'accueil des jeunes enfants.

D'autres facteurs contribuent également à fragiliser ce secteur. L'absence de labellisation ne permet pas toujours de distinguer les initiatives fiables de celles plus fantaisistes – même si certaines, comme la constitution des REAAP a pu viser à pallier ce problème d'identification.

Ces initiatives peuvent également être perçues parfois comme trop normatives, trop peu ancrées dans la réalité quotidienne des familles. Ces ambiguïtés ont marqué l'histoire récente des dispositifs de soutien à la parentalité et continuent de susciter des débats en France[10]. D'où la préoccupation croissante chez certains acteurs de ce secteur d'investir la dimension d'écoute, de non-jugement et d'articuler leur démarche autour du soutien entre pairs.

Les dispositifs de soutien à la parentalité ne touchent aujourd'hui que 10 à 15% des familles

La légitimité perçue de ces dispositifs à disposition des jeunes enfants semble donc devoir reposer sur des qualités identifiables qui permettent de lever ces ambiguïtés. Une étude américaine a déterminé sur la base d'une revue des principaux programmes de soutien à la parentalité les éléments-clés déterminants pour leur efficacité[11].

[8] *Accompagner les parents dans leur travail éducatif et de soins*, *op.cit.*

[9] Union national des association familiales, *50 propositions pour donner confiance aux familles*, 2022.

[10] Voir par exemple, Claude Martin (dir.), *Être un bon parent. Une injonction contemporaine,* Presses de l'EHESP, 2014.

[11] Breiner, Heather, Morgan Ford, and Vivian L. Gadsden, eds. "Parenting matters: Supporting parents of children ages 0-8." (2016).

7 repères pour un soutien à la parentalité efficace

1 **PARTICIPATION**

Considérer les parents comme des partenaires à part entière dans la définition des services qui pourraient le plus leur bénéficier

2 **SUR-MESURE**

Faire du sur-mesure pour s'adapter aux besoins spécifiques de chaque famille

3 **PARTENARIAT**

Travailler dans une logique partenariale pour prendre en compte tous les types de besoins des familles

4 **PAIRS**

Renforcer les liens des parents entre eux pour qu'ils s'entraident lorsqu'ils sont confrontés aux mêmes défis

5 **PÈRES**

Multiplier les efforts pour impliquer davantage les pères qui sont sous-représentés dans les programmes sur la parentalité

6 **SYSTÈME**

Traiter les problèmes qui touchent une part importante de personnes dans certaines catégories sociales et qui ont un impact sur la parentalité

7 **DIVERSITÉ**

Développer des dispositifs adaptés aux différents milieux sociaux et culturels pour améliorer la participation des différentes familles

Source : Parenting Matters : Supporting Parents of Children Ages 0-8
National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine, 2016. Washington, DC : The National Academies Press

NOTRE PODCAST

Jeunes&Brillants est un podcast qui met en lumière les jeunes, leurs parcours, leurs ambitions, leurs envies, leurs moments de vie.

Dans cet épisode, nous avons reçu Léa une jeune maman d'un adorable petit garçon de 3 ans. Léa, c'est une femme pétillante, pleine d'énergie et qui n'a pas peur de relever les défis.

Elle nous raconte son histoire, sa grossesse vécue en toute sérénité, son accouchement qui a failli tourner au drame et comment elle jongle aujourd'hui entre son rôle de maman et sa vie de femme.

> *"Ce qui est dommage c'est qu'on a vraiment un accompagnement que pour l'accouchement, t'as des rendez-vous avec des sages-femmes, moi j'avais des sages-femmes qui étaient tops. Par contre on te prépare pas à l'après, c'est à dire qu'une fois que tu rentres chez toi, dans ta maison, et que t'es là avec ton bébé, et ben tu es seule, en fait !"*





Parentalité pour tous

PAPOTO

PÉPITE ÉDUCATIVE

Les inégalités de développement entre enfants au cours de la petite enfance sont fortement corrélées au statut socio-économique des familles. Les plus vulnérables d'entre elles n'ont pas toujours accès à des informations fiables scientifiquement sur les besoins fondamentaux du jeune enfant et les pratiques parentales les plus ajustées pour y répondre. Par ailleurs, les familles en situation de précarité économique ou d'isolement social, confrontées à d'autres priorités, n'ont pas toujours conscience de leurs besoins en matière de parentalité.

C'est en partant de ces constats que l'association Papoto (abréviation de « parentalité pour tous »), active sur le terrain depuis 2020, s'est donnée pour mission de lutter contre ces inégalités. Elle intervient dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), auprès des structures d'hébergement d'urgence mais aussi auprès des familles isolées. La cible de ses actions : les parents d'enfants de moins de six ans, avec une attention particulière sur la période de 0 à 3 ans.

Le programme historique de l'association comprend un cycle de sept ateliers, basé sur des supports vidéo en 18 langues visionnables gratuitement. Ces vidéos, conçues pour être accessibles à toutes les familles, servent de base aux discussions lors des ateliers animés par des professionnels de la petite enfance, des travailleurs sociaux ou des professionnels de santé. Les thèmes principaux : la théorie de l'attachement et le besoin de sécurité de l'enfant, les émotions et le développement langagier, l'importance du jeu et la prévention des violences éducatives, la qualité des interactions précoces et la prévention de la surexposition aux écrans.

Papoto développe également un programme plus vaste intitulé "Les besoins fondamentaux du jeune enfant dans la cité", initié en 2022, qui repose sur des interventions supplémentaires pour réussir à atteindre les parents qui ne viennent pas spontanément dans les ateliers et qui, pourtant, sont ceux qui en retireraient les bénéfices les plus importants. L'association s'efforce donc de les rencontrer dans des lieux qu'ils fréquentent pour d'autres raisons, comme les centres de protection maternelle et infantile (PMI) – profitant de leur venue pour une consultation pour les inviter à visionner ses vidéos – ou les écoles lors de cafés-parents par exemple.

Papoto
Parentalité Pour Tous

Un nouveau programme en cours de développement prévoit des interventions dans les écoles maternelles lors de la visite des parents des futurs élèves, avec un accent particulier sur l'importance de l'engagement parental et des messages de prévention. Pour garantir l'accessibilité de ses contenus, Papoto utilise des supports visuels inspirés de la méthode FALC (Facile à Lire et à Comprendre) lors des interventions et distribue des livrets papier aux parents.

Ce volet porte une certaine exigence du fait du besoin de mise en réseau des partenaires locaux - centres de PMI, municipalités, travailleurs sociaux, établissements scolaires – autour d'une vision globale du développement de l'enfant. Ce maillage territorial est l'une des grandes forces de l'association et a permis une implantation durable et efficace dans des villes comme Grigny, Sevran ou La Courneuve.

L'association Papoto est aujourd'hui implantée dans sept territoires et quinze villes en Ile-de-France et a pu faire bénéficier de son action près de 1200 parents en 2023. Elle a été récompensée cette même année par le prix Action de Terrain de la Fondation Mustela.



Des professionnelles, pionnières de la confiance

Reconstituer le puzzle des métiers de l'éveil

La majorité des jeunes enfants sont autant accompagnés par des professionnelles qu'au sein de leur propre famille. L'éparpillement apparent de la galaxie des métiers de la petite enfance fait perdre de vue l'importance de la mission commune : accompagner le jeune enfant dans son développement. Une noble mission que les conditions d'exercice de ces métiers rend parfois difficile à poursuivre.

Diversité des métiers, noble mission commune

Qui sont les professionnelles de la petite enfance ?

Les métiers de la petite enfance sont divers précisément parce qu'il s'agit d'un secteur qui se trouve historiquement à la croisée des domaines de la santé et de l'éducation.

Ainsi, les professionnelles de santé, telles que les infirmières puéricultrices ou les auxiliaires de puériculture, occupent une place prépondérante en particulier dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). Leur formation inclut cependant également une dimension psycho-sociale.

D'autres métiers sont plus spécifiquement ancrés dans l'éducatif. C'est le cas des éducatrices de jeunes enfants investies dans le projet éducatif et pédagogique de l'établissement, l'aménagement des espaces et l'élaboration des activités qui vont participer au développement et à la socialisation de l'enfant. Il en va ainsi également des enseignants en école maternelle même s'ils ne sont pas identifiés spécifiquement comme des métiers de la petite enfance.

Enfin, un ensemble de métiers – assistante maternelle, garde d'enfant à domicile, attachée territoriale spécialisée des écoles maternelles (ATSEM), auxiliaire de crèche – apparait comme plus disparate puisque moins institutionnalisé. Certaines d'entre elles sont diplômées du certificat d'aptitudes professionnelles (CAP) Accompagnant éducatif petite enfance, mais il n'est pas obligatoire pour exercer ces métiers.

Travailler aux côtés des jeunes enfants, un métier de la relation

Dans le rapport parlementaire sur « Les perspectives d'évolution de la prise en charge des enfants dans les crèches », les députées Isabelle Santiago et Michèle Peyron font le constat d'un besoin de faire évoluer l'image véhiculée dans l'opinion publique sur les professionnelles de la petite enfance. Auditionnée dans le cadre de la mission menée par ces parlementaires, Elisabeth Laithier, présidente du comité de filière petite enfance, estime urgent de que ces professions soient vues comme de véritables métiers qui vont au-delà « des changements de couches et de tétines ».

De véritables métiers de la relation qui vont au-delà des changements de couches et de tétines !

Compte tenu des enjeux en termes de développement de l'enfant et de préparation à sa scolarisation, les missions et les compétences des professionnelles, en accueil individuel ou collectif, dépassent à l'évidence cette image quelque peu réductrice.

Les professionnelles sont attendues sur une diversité de missions et une exigence de qualité dont la portée est synthétisée dans les dix principes de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant instituée en 2021.

Ces professions sont avant tout des métiers de l'humain et de la relation. On le sait, l'attachement et la sécurité affective sont indispensables au développement de l'enfant. Le lien d'attachement, s'il concerne en premier lieu les parents et leur enfant, implique aussi les professionnelles qui accueillent des enfants au quotidien. La relation affective significative que l'enfant sera en mesure de tisser avec elles l'aidera à préserver son sentiment de sécurité en l'absence de ses parents.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

1000 PREMIERS JOURS

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1

Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

2

J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3

Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4

Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5

Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6

Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7

Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8

J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.

9

Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10

J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.

Une ambition malmenée dans la pratique

Conjuguer accueil collectif et relation individualisée

La relation que la professionnelle va tisser avec l'enfant implique de lui offrir ce lien d'attachement mais aussi de saisir l'individualité de l'enfant et ses besoins propres. Les conditions dans lesquelles se nouent cette relation sont déterminantes. L'attention et le temps que peut consacrer une professionnelle à chaque enfant accueilli vont conditionner la poursuite de ces objectifs.
C'est d'autant plus vrai en accueil collectif où le ratio entre le nombre d'enfants et d'adultes va directement affecter la qualité de la relation. C'est pourquoi le Rapport des 1000 premiers jours[1] préconise le respect d'un ratio de 5 enfants par professionnelle (tous types de professionnelles de la petite enfance) tous âges confondus, avec au moins 70% de professionnelles diplômées [2], pour que chacune puisse créer un véritable lien avec les enfants qu'il accueille. En l'état de la législation française, ce ratio d'une professionnelle pour 5 enfants n'est imposé que pour les plus petits (qui ne marchent pas encore) en EAJE. Pour les enfants « marcheurs », il est élargi à 1 pour 8.

Les taux d'encadrement actuels ne permettent pas aux professionnelles de travailler dans de bonnes conditions et entraînent chez elles une perte de sens

A l'échelle internationale, les règles qui régissent ces taux d'encadrement sont très hétérogènes. Selon l'enquête Eurydice menée par la Commission européenne en 2014, le ratio d'encadrement varie de 1 pour 3 en Irlande à 1 pour 9 en Norvège pour les moins d'un an. Pour les enfants de deux ans, le ratio d'encadrement varie de 1 pour 4 au Royaume-Uni à 1 pour 20 en Espagne[3].

L'incidence de l'organisation du travail sur la capacité des professionnelles à mener à bien leurs missions et développer des relations de qualité avec les enfants a été soulevée par le rapport remis par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) en 2023. Ainsi, il est mis en avant que « les taux d'encadrement actuels ne permettent pas de travailler dans de bonnes conditions. Cette situation entraine une charge de travail très importante, génératrice de fatigue, de surmenage, parfois de maltraitance envers les enfants. Il en résulte, pour ces professionnels, une perte de sens face à l'impossibilité de prendre en charge les enfants dans de bonnes conditions et le souhait de ne pas poursuivre dans cette voie professionnelle » [4] .

L'accueil individuel en quête de professionnalisation

Les conditions d'exercice dans le domaine de la petite enfance jouent un rôle déterminant dans l'attractivité du métier. Ces difficultés concernent en premier lieu les EAJE. Le vécu dans d'autres modes d'accueil est différent.

[1] Rapport de la Commission des 1000 premiers jours, Les 1000 premiers jours : là où tout commence (2021), Ministère des solidarités et de la santé, Disponible sur : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-1000-premiers-jours.pdf
[2] Idem
[3] European Commission/EACEA/Eurydice/Eurostat (2014). Key Data on Early Childhood Education and Care in Europe. 2014 Edition. Eurydice and Eurostat Report. Luxembourg: Publications Office of the European Union
[4] Inspection générale des affaires sociales, Qualité de l'accueil et prévention de la maltraitance dans les crèches, Mars 2023.

Ainsi les assistantes maternelles ne portent pas le même regard sur leur métier que les professionnelles exerçant en crèche. Elles jouissent d'une plus grande autonomie, d'une relation privilégiée avec les enfants et les familles. Au point que le métier d'assistante maternelle faisait partie des 15 métiers les plus favorables au bien-être psychologique dans une enquête du Ministère du travail[5].

Par contre, les assistantes maternelles peuvent souffrir parfois de ne pas être reconnues comme des professionnelles à part entière. A ce titre, le fait d'exercer à domicile et non dans un lieu conçu et organisé autour de l'accueil des jeunes enfants, peut nourrir ce sentiment d'une moindre professionnalisation. Le développement des Maisons d'Assistants Maternels (MAM) vient à ce titre renforcer le projet professionnel des assistantes maternelles. Ce mode hybride entre accueil individuel et collectif vient également lutter contre l'isolement, et favoriser le travail en équipe, le partage de pratiques[6].

40% des assistantes maternelles vont quitter le métier d'ici 2030

Des métiers boudés ?

La filière petite enfance est confrontée à un déficit d'attractivité : manque de candidats, taux élevé de renoncement aux professions.

Si on mentionne souvent le manque de candidats pour tenir les objectifs d'ouvertures de places annoncés en 2023 (100 000 places supplémentaires pour 2027 et 200 000 d'ici 2030), on doit également tenir compte de la persévérance des professionnelles déjà en place. Dans l'enquête menée par l'Inspection générale des affaires sociales, un peu plus de 40% des professionnelles consultées ont indiqué envisager de quitter leur établissement actuel[7].

Par ailleurs, les inquiétudes concernent également le métier d'assistante maternelle. Dans son communiqué de presse de janvier 2024, le comité de filière petite enfance mettait en garde sur les départs à venir dans cette profession. Ils concerneraient 40% des assistantes maternelles à horizon 2030, soit environ 300 000 solutions d'accueil amenées à disparaître[8].

Cette inquiétude a motivé une grande campagne de communication orchestrée par le gouvernement en 2023 sous le slogan « Les métiers de la petite enfance nous font grandir ».

[5] DARES, Travail et bien-être psychologique. L'apport de l'enquête CT-RPS 2016, 2018.
[6] Pascale Garnier, Catherine Bouve, Martine Janner-Raimondi, Les maisons d'assistantes maternelles : des pratiques professionnelles hybrides entre accueils individuel et collectif, Dossier d'étude de la CNAF n°227, 2022.
[7] Inspection générale des affaires sociales, Qualité de l'accueil et prévention de la maltraitance dans les crèches, Mars 2023.
[8] Communiqué de presse du comité de filière petite enfance, janvier 2024.

Formation : la question de confiance

La capacité des professionnelles à se sentir en confiance repose en grande partie sur leur sentiment de compétence. Pour poursuivre leurs missions, elles doivent pouvoir bénéficier d'une formation – initiale et continue – adaptée à la profondeur de leurs fonctions : accompagnement de l'enfant dans son développement, adaptation aux spécificités de chaque enfant, conseils et soutien aux familles. Ce qui n'est pas toujours le cas. Encore trop largement tournée vers la dimension sanitaire, cette formation s'avère également très hétérogène selon les métiers exercés.

Prêtes à se jeter dans le grand bain ? La formation initiale en question !

Des formations en décalage avec les missions

Interrogée par l'Institut Choiseul dans le cadre d'une étude consacrée à l'accueil des jeunes enfants, Josette Serres, docteure en psychologie du développement, dresse un diagnostic sévère : « actuellement, il existe deux mondes distincts : d'un côté, celui des chercheurs qui sont à la pointe de la recherche sur le développement du bébé, notamment en France, et de l'autre côté, la formation. [...] Il est essentiel de reconnaître que les jeunes enfants sont des êtres en devenir, dotés de compétences à acquérir. Cette perspective doit guider les pratiques et orienter la formation de tous les professionnels[1]. »

La recherche sur le développement du jeune enfant et la formation des professionnelles apparaissent comme deux mondes distincts

Un récent rapport parlementaire abondait également dans un sens voisin en suggérant que « la formation initiale doit [...] être rénovée en faisant plus de place aux neurosciences, au soutien à la parentalité, à l'éveil culturel et à la prise en charge des enfants en situation de handicap[2].»
Derrière ce constat d'un décalage entre la formation des professionnelles et les exigences du développement du jeune enfant se dissimule en réalité plusieurs questions distinctes : le niveau de formation effectif des professionnelles de la petite enfance, les exigences réglementaires et le contenu des connaissances.

Des niveaux de compétences disparates

Les compétences exigées pour exercer une profession au contact des jeunes enfants sont historiquement davantage tournées vers le domaine sanitaire que vers celui d'une approche psycho-éducative. Ce décalage caractérisait en particulier la formation du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) Petite enfance qui a été remplacé en 2019 par le CAP Accompagnant éducatif petite enfance. L'objectif étant précisément de renforcer le volet éducatif – éveil et animation notamment.

Le niveau effectif de formation des professionnelles de la petite enfance est très divers. Si les éducatrices de jeunes enfants ou les infirmières-puéricultrices disposent d'un diplôme de niveau 6 (équivalent à une licence ou une première année de master), les auxiliaires de puériculture, assistantes maternelles ou garde d'enfants à domicile ont souvent de leur côté un diplôme de niveau 3 (certificat d'aptitude professionnelle ou équivalent). Certaines professionnelles ne sont pas diplômées. Le volume horaire de formation requis est également très disparate. Pour les assistantes maternelles, par exemple, il est moindre par rapport aux détentrices du CAP Accompagnant éducatif petite enfance.

Ces différences de qualification ne se retrouvent pas forcément chez les pays voisins. Ainsi, au Portugal, environ la moitié des professionnels de la petite enfance ont un diplôme de niveau Master[3]. En Suède, 40% des personnels travaillant dans le préscolaire (1-6 ans) ont un diplôme d'enseignant et sont d'ailleurs rémunérés au même niveau que les enseignants de primaire[4].

Néanmoins, des progrès en termes de niveau de qualification ont été atteint ces dernières années. Ainsi, concernant les assistantes maternelles, l'Observatoire national de la petite enfance note que « la part des sans diplôme a diminué de 18 points, passant de 40 % à 22 % entre 2003 et 2019 selon l'enquête Emploi » et qu'elles recourent plus largement à la formation continue en 2019 qu'en 2005 (+ 14 points)[5].

Chez les assistantes maternelles, la part des non-diplômées a diminué de moitié en quinze ans

[1] Jean spiri, Le secteur privé et l'accueil collectif des jeunes enfants, Notes stratégiques de l'Institut Choiseul, 2023.
[2] Les perspectives d'évolution de la prise en charge des enfants dans les crèches, rapport fait au nom de la délégation aux droits des enfants, présentés par les députées Michèle Peyron et Isabelle Santiago, 2023.
[3] Catherine Collombet, *L'accueil du jeune enfant en Espagne, Italie et Portugal : la sortie du modèle de la mère au foyer*, Caisse nationale des Allocations familiales, Mission des relations européennes, internationales, et de la coopération, 2019.
[4] Commission européenne, « Quality of employment in childcare, country report, Sweden ».
[5] Observatoire national de la petite enfance, L'accueil des jeunes enfants, 2023.

Aller à la rencontre des besoins des professionnelles

La question de la formation apparaît d'ailleurs comme un élément important de la professionnalisation des assistantes maternelles. Ainsi, les auteures d'une étude sur les maisons d'assistantes maternelles (MAM) notaient chez elles « une appétence à se former et un souci de renouveler leurs propositions d'activités aux enfants, aspects qui participent de leur professionnalisation et de leur reconnaissance en tant que professionnelles de la petite enfance[6]. »

Ce besoin de formation continue ressenti par les assistantes maternelles se heurte parfois à leur isolement et leur éloignement des structures adaptées. C'est le cas en particulier des Relais petite enfance (RPE) qui proposent des modules aux assistantes maternelles mais qui ne sont pas toujours accessibles notamment en zones rurales. D'où la nécessité de proposer aussi des dispositifs itinérants comme le fait, par exemple, l'Union départementale des associations familiales d'Ille-et-Vilaine (35). Le Relais petite enfance n'occupe pas un espace fixe mais investit des lieux déjà existants pour pouvoir proposer des ateliers d'éveil ou d'analyse de pratique en itinérance sur deux communes du département.

Dès 2016, le rapport rédigé par Sylviane Giampino, psychologue de l'enfance et Présidente du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, préconisait de « prendre en compte l'évolution des savoirs sur le jeune enfant et adapter ceux-ci à l'actualité de la condition du jeune enfant » et de « former aux méthodes de travail qui ne séparent pas le soin, l'éducatif, le relationnel, l'affectif[7]. »

La formation continue a un effet direct sur la qualité des interactions et le développement des enfants

Selon une récente revue de littérature sur le développement du jeune enfant, « la formation continue est jugée par un certain nombre d'auteurs comme le prédicteur le plus fiable et robuste de la qualité des interactions éducateur·trice·s-enfants, et le seul indicateur de qualité structurelle dont on puisse dire actuellement avec un fort degré de confiance qu'il a un effet direct sur le développement des enfants[8]. »

[6] Pascale Garnier, Catherine Bouve, Martine Janner-Raimondi, *Les maisons d'assistantes maternelles : des pratiques professionnelles hybrides entre accueils individuel et collectif*, Dossier d'étude de la CNAF n°227, 2022.
[7] Sylviane Giampino, Développement du jeune enfant. Modes d'accueil. Formation des professionnels, rapport remis Laurence Rossignol, Ministre des familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, 2016.
[8] Dossier d'étude 215 de la CNAF, Revue de littérature sur les politiques d'accompagnement au développement des capacités des jeunes enfants.

Base commune et continuité des pratiques

Au-delà de la période 0-3 ans, se pose la question d'une base commune de connaissances et de pratiques pour l'ensemble des professions qui participent à l'accompagnement du jeune enfant. Ainsi, en plus des professionnelles exerçant en EAJE ou en accueil individuel, les principaux métiers concernés sont ceux de l'école maternelle. Les professeurs des écoles, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) ou les professionnels de l'animation intervenant sur les temps périscolaires sont donc concernés par ces enjeux de formations propres à la petite enfance. D'ailleurs le CAP Accompagnant éducatif petite enfance est aujourd'hui le diplôme privilégié pour le recrutement des ATSEM.

Au-delà de la formation, se pose la question de la continuité des pratiques et des outils. Le décalage dans l'approche du métier entre professionnelles de la petite enfance et professeurs des écoles constitue d'ailleurs une difficulté pour les enseignants qui devront travailler avec les enfants les plus jeunes. Au point parfois d'avoir le sentiment de devoir « désapprendre » leur métier[9].

A ce titre, les expériences de dispositifs passerelles qui permettent dans une même unité les interventions conjointes d'éducatrices de jeunes enfants, ATSEM et enseignantes sont remarquables en ce qu'elles facilitent la circulation des pratiques. Malheureusement, de telles initiatives demeurent largement marginales aujourd'hui.

[9] Garnier, Pascale, et al. "L'accueil des enfants de 2 à 3 ans. Regards croisés sur une catégorie d'âge dans différents lieux d'accueil collectif." *Revue des politiques sociales et familiales* 120.1 (2015): 9-20.

PÉPITE ÉDUCATIVE

Un projet municipal singulier pour la petite enfance



PISTOIA

Dans la ville de Pistoia, en Italie, l'attention portée au parcours du jeune enfant constitue une véritable singularité du projet municipal. Au point de constituer un exemple souvent cité dans les études internationales (OCDE, Commission européenne). Plusieurs caractéristiques-clés distinguent la culture de Pistoia. En premier lieu, si le parcours des jeunes enfants y est scindé - comme en France – entre établissements accueillant les moins de 3 ans (appelés *nidi* en italien) et écoles maternelles, des éléments de continuité assurent une cohérence du parcours de 0 à 6 ans notamment à travers une coordination unique pour l'ensemble des structures de la petite enfance. A Pistoia, la ville chapeaute aussi bien les crèches que les écoles maternelles (*scuole del infanzia*) mais également des espaces enfants (*aree bambini*).

Le profil et le statut des professionnelles intervenant dans les différents lieux dédiés aux jeunes enfants sont homogènes. Au point qu'elles sont toutes communément appelées « enseignantes ». Ainsi, les enseignantes d'école maternelle reçoivent une formation initiale plus spécifiquement tournée vers cet âge et se spécialisent donc dans l'accueil et l'éducation des jeunes enfants. La formation requise pour les professionnelles de crèches s'en rapproche. Ainsi, la formation initiale rapproche déjà une large partie des adultes qui travaillent avec les jeunes enfants.

> Quiconque entre dans une crèche, une école maternelle ou une *aree bambini* de Pistoia franchit pour ainsi dire le même seuil et se retrouve dans un lieu conçu sur la base des mêmes principes.
>
> **Donatella Giovannini, coordinatrice pédagogique à Pistoia**

Cette approche commune est renforcée par l'organisation des structures : travail en équipe, pas de postes de direction, horaires similaires. Le travail en équipe est permis notamment par un volume horaire prévu dans le contrat de travail des structures municipales qui ouvre également des possibilités d'accès à une formation continue qui propose une part commune à toutes les professionnelles, complétée par des éléments spécifiques.

Par ailleurs, au niveau municipal, des coordinatrices pédagogiques assurent à la fois la cohérence du projet pédagogique d'ensemble, organisent la mise en réseau des professionnelles et animent des temps d'accompagnement et d'analyse de pratiques.

Un autre élément déterminant est la culture du suivi et de la transmission entre adultes des expériences des enfants à travers une documentation spécifique accessible aux professionnelles et qui sont également destinées aux familles. Cette culture de la documentation, qui s'est affinée au fil du temps avec l'appui de chercheurs, constitue une base de la continuité pédagogique, de l'analyse de pratiques à l'intérieur d'une même équipe mais également dans des temps communs entre professionnelles de différentes structures.

POUR ALLER PLUS LOIN :

L'ouvrage collectif Pistoia, une culture de la petite enfance aux éditions érès

PÉPITE ÉDUCATIVE

Promenons-nous dans nos histoires

PAS À PAS L'ENFANT

Pour les parents d'enfants accueillis en crèche, la possibilité de trouver sur place des ressources peut s'avérer précieuse. Ainsi, en est-il des ateliers proposés par l'association « Pas à Pas l'Enfant ». Organisés dans l'établissement, en association avec les professionnelles, ils visent à sensibiliser les familles sur les enjeux du développement de leur enfant et à leur fournir des outils simples pour construire et consolider le lien affectif. VersLeHaut a pu assister à un atelier du programme « Promenons-nous dans nos histoires » qui, comme son nom l'indique, s'appuie sur les bienfaits des histoires aussi bien pour l'enfant que le parent.

L'atelier débute par la lecture d'un livre puis c'est aux parents de prendre le relais. Chacun des parents est invité à choisir deux petits objets « du quotidien » comme support pour inventer une histoire. L'objectif ? Démontrer que raconter une histoire est accessible à tous et peut se faire simplement, même sur un temps très court, à n'importe quel moment de la journée.

A l'issue de l'exercice, les parents sont invités à aller déposer leurs enfants dans les sections avant d'entamer la dernière partie de l'atelier qui sera consacrée au retour d'expérience sur l'activité proposée et à un temps d'échange sur les possibilités offertes par les histoires dans le quotidien des parents et des enfants.

L'enseignement principal de l'atelier : le temps de l'histoire est un moment consacré pleinement à la relation. L'enfant y trouve trois choses qu'il ne peut pas expérimenter seul : de l'attention, des paroles et des limites. Il entend des mots de la part du parent qui va également adapter son récit aux réactions de l'enfant, ce qui marque l'attention qu'il lui porte. Le temps circonscrit du récit permet à l'enfant de comprendre la notion de limites.

Le parent qui raconte une histoire pourra y introduire des éléments de ce que fait et vit l'enfant, quand il va manipuler les objets ou réagir verbalement. Ce dernier pourra plus facilement faire le lien entre ses sensations, son vécu et les mots.

Un des objectifs de l'atelier est de faire prendre conscience au parent que choisir de recourir aux écrans plutôt qu'à une activité comme raconter des histoires prive l'enfant des bienfaits essentiels de ces moments d'interaction. Bienfaits qui émergent même sur un temps très court.

Au-delà de ce travail avec les parents, le programme prévoit aussi des séances menées avec les professionnelles afin de leur donner confiance dans leur capacité à lire et raconter des histoires aux enfants et à conseiller les parents. Voire à mener elles-mêmes des ateliers sans l'intervention de l'association. L'implication de l'équipe permet également de prolonger les temps d'atelier sur les petites interactions du quotidien avec les parents : revenir sur l'expérience, prendre des nouvelles de la mise en application des conseils donnés.

Cet atelier fait partie de la première année du programme mais l'association propose également, la deuxième anneé, un projet autour des comptines qui aboutit à la réalisation d'un livre proposé aux parents. La troisième année est destinée à pérenniser les ateliers dans la structure en formant les professionnelles à les assurer seules.



« Pas à pas l'enfant » propose également un programme articulé autour du jeu intitulé « A toi de jouer ».

Plus d'informations

LA PAROLE À...

Détecter les troubles au plus tôt

Aurélie Sigrand, co-fondatrice de l'association IKIGAÏ

17% des enfants naissent avec un trouble du neurodéveloppement (TND), soit 124 000 naissances par an, et presque 2% avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Invisibles *in utero* ou à la naissance, ils se manifestent plus ou moins sévèrement dans l'enfance.

Troubles ? De quoi parle-t-on ?

Les troubles du neuro-développement désignent des atteintes au système nerveux dès la conception, qui perturbent le développement cognitif et sensoriel de l'enfant, et se traduisent sur le plan du fonctionnement adaptatif scolaire, social et familial.

On distinguent les troubles du développement suivants :

- communication et interactions sociales, dont les troubles du spectre autistique (TSA)
- intellectuel : déficience intellectuelle ou retard mental
- attention associés ou non à une hyperactivité ou impulsivité (TDA/H/I)
- acquisition du langage ou des coordinations : dysphasies et dyspraxies
- liés aux apprentissages scolaires par exemple la dyslexie-dysorthographie.

Une période propice à l'accompagnement précoce

Les neurosciences montrent que plus on intervient tôt et de façon adaptée, plus on peut infléchir positivement les trajectoires du développement puis du parcours scolaire, et donc la qualité de vie de ces enfants. Leur offrir la possibilité d'un accompagnement précoce adapté constitue donc un enjeu de société et de santé publique.

Or, les professionnels de la petite enfance ne sont pas (ou très peu) formés aux TND. Le certificat d'aptitudes professionnelles des accompagnants éducatifs petite enfance (CAP AEPE) ne comporte aucun module obligatoire sur les TND. Au bilan, ces troubles sont souvent dépistés tardivement malgré des manifestations précoces non diagnostiquées.

Un moindre accès à l'accueil individuel

Parmi les enfants de moins de 3 ans éligibles à l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), 78% sont gardés à titre principal par au moins un des parents (la mère dans la grande majorité des cas) contre 56% des enfants en moyenne, souvent faute d'alternative. Cette implication éloigne significativement les mères concernées de l'emploi.

Ces enfants ont moins accès à l'accueil individuel chez une assistante maternelle (16% contre 29%) alors qu'ils ont accès aux établissements collectifs dans des proportions similaires aux autres (27% contre 25%). Le temps d'accueil est également plus court quel que soit le mode de garde, même si le recours aux auxiliaires parentales à domicile n'est ni référencé ni chiffré.

Que propose IKIGAÏ ?

L'association IKIGAÏ forme les professionnelles à accueillir, observer et repérer les enfants porteurs de TND et plus particulièrement de TSA. IKIGAÏ organise des journées de formation dans les crèches d'Ile-de-France, des visioconférences thématiques et des ateliers d'accompagnement pour les parents d'enfants "extra-ordinaires". Grâce au soutien de mécènes et d'acteurs publics, ce dispositif est gratuit en 2024, dans la limite des places disponibles.

Au programme de ces formations : observer l'enfant pour identifier ses besoins, repérer et qualifier les premiers signes, adapter l'accueil en tenant compte de ses particularités sensorielles, jouer et communiquer avec lui, le préparer aux attendus de la maternelle avec des activités favorisant la structuration, l'autonomie, la vie en collectivité, comprendre et communiquer avec les parents...

> *J'aimerais, quand je reprendrai le travail, trouver une professionnelle comme vous, pas une spécialiste mais une personne capable de comprendre ce que je vis, mes attentes et les besoins de mon enfant.*

Une maman à une formation sur la préparation à l'entrée en maternelle

L'objectif est que les enfants qui montrent des signes de troubles puissent être repérés dès le plus jeune âge et bénéficier des soins et de l'accompagnement dont ils ont besoin. Ce dépistage précoce doit permettre de mieux accompagner enfants et parents vers l'école maternelle.

Tout savoir sur Les Petits Liens de l'Inclusion :
https://www.association-ikigai.org/presentation-generale
Contact : aurelie@association-ikigai.org

Nos



Rassembler les administrations centrales en charge de l'enfance (DGCS*, DSS* et DGESCO*) au sein d'une **direction d'administration centrale chargée du jeune enfant**.



Créer, au sein du Code de l'action sociale et des familles, **des établissements d'éveil du jeune enfant** rassemblant EAJE* et classes maternelles, sous gestion publique ou associative, financés par les communes, la branche famille et le service public de l'éducation.



Confier au bloc communal l'organisation et la mise en œuvre du **service public de l'éveil du jeune enfant**, assorti d'une compétence d'évaluation et de prévention confiée aux services de protection maternelle et infantile des conseils départementaux.



Accueillir les enfants de 1 à 6 ans au sein d'un même établissement

Créer un de l'éveil du



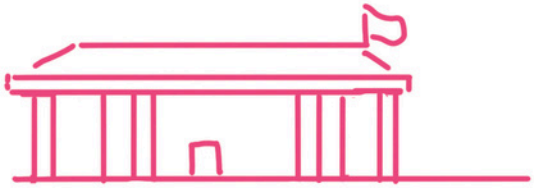
Développer une offre de **formation professionnelle continue** commune à tous les métiers de la petite enfance, accessibles aux ATSEM* et aux professeures des écoles de maternelles.



Créer une véritable filière professionnelle d'éducation du jeune enfant



Créer un **corps d'éducateurs de la petite enfance** dans la fonction publique territoriale rassemblant assistantes maternelles, puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants et ATSEM*.



Créer un **cadre juridique et administratif** unique pour les métiers de la petite enfance afin de renforcer la formation et de mieux valoriser des professions aujourd'hui éparpillées entre santé, cohésion sociale et éducation.

Glossaire :

ATSEM : assistante territoriale des écoles maternelles
C(N)AF : caisses(nationale) d'allocations familiales
DGCS : direction générale de la cohésion sociale
DGESCO : direction générale de l'enseignement scolaire
DSDEN : direction des services départementaux de l'éducation nationale
DSS : direction de la sécurité sociale
EAJE : établissement d'accueil du jeune enfant
EPCI : établissements de coopérations intercommunales
LAEP : lieux d'accueil enfants-parents
MDPH : maison départementale des personnes handicapées
PMI : protection maternelle et infantile (compétence des départements et des métropoles)
RPE : relai petite enfance

propositions

service public jeune enfant (de 1 à 6 ans)

Accompagner chaque enfant de manière personnalisée

Renforcer les actions de **détection précoce du handicap** dans les EAJE* au travers des schémas de services départementaux aux familles.

Renforcer l'encadrement pour favoriser les temps de réflexivité et d'échanges avec les parents, converger progressivement vers le taux de 1 pour 4 recommandé par la récente commission d'enquête parlementaire.

Rendre effective la **visite médicale avant 6 ans** en faisant appel aux professionnels de santé libéraux.

Déployer une offre éducative à destination des jeunes parents

Créer un **guichet unique auprès des CAF*** permettant aux collectivités de mobiliser les crédits de la branche famille, de l'éducation nationale ainsi que les dotations d'équipements de l'Etat.

Soutenir une **offre associative de soutien aux parents** au travers des contrats à impact social, favoriser les initiatives s'appuyant sur les espaces éducatifs existants (EAJE*, maternelle, centres médicaux, RPE*, LAEP*, etc.),

Déployer la p**révention et la médiation familiale**, notamment dans le cadre des LAEP* et des « maisons des familles ».

Remerciements

Tout en précisant qu'elles ne sauraient être tenues responsables des propos émis dans ces pages, nous remercions chaleureusement toutes celles qui ont contribué à ce document par leurs conseils et par le temps qu'elles ont bien voulu consacrer à VersLeHaut.

Alexandra Boulin, Okola

Angèle Lefranc, Fondation pour l'enfance

Anissa Lamrani, Réseau Môm'Artre

Aurélie Sigrand, Ikigaï

Camille Guérin, Ensemble pour la petite enfance

Claire Vanier, Apprentis d'Auteuil Petite enfance

Clémence Lisembard, Fondation pour l'enfance

Clémentine Loizillon, Okola

Dominique Grabin, Institut Supérieur Maria Montessori

Elodie Emo, Collectif Je suis infirmière puéricultrice

Gaëlle Guernalec Levy, Papoto

Joséphine de Boisséson, Ensemble pour la petite enfance

Justine Fesneau, Pas à pas l'enfant

Laudine Carbuccia, Sciences Po

Laurie Catteeuw, Babilou Family

Mathilde Bourgerie, Union nationale des association familiales (UNAF)

Patricia Humann, Union nationale des association familiales (UNAF)

Servane Rayne, Pas à pas l'enfant

Ainsi que **les membres du comité d'orientation du cycle d'étude "Partageons les clés de la confiance"** de VersLeHaut

Cette note s'appuie en partie sur un travail de recherche, de documentation et de rédaction effectué par **Nathanaël Mion** et **Soline Amir Tahmasseb**. Nous les remercions sincèrement pour leurs précieuses contributions.

Nos dernières publications

Toutes nos publications sont disponibles gratuitement sur www.verslehaut.org !

Décryptages

Baromètre Jeunesse&Confiance 2023 - Moi, les autres, la planète : une jeunesse en quête de confiance, Novembre 2023

Le deuxième souffle de l'école inclusive : Une ambition à l'épreuve de la diversité des besoins, Octobre 2023

Éducation sous tension(s), 10 tendances à suivre, Septembre 2023

40 ans d'éducation prioritaire : désillusions sociales, nouveaux modèles éducatifs, Février 2023

Pour une école fédératrice : 3 propositions pour (re)faire de l'éducation le ciment de la démocratie, Octobre 2022

Etudes

Le sport, terrain d'éducation, en collaboration avec David Blough et la fondation Pierre Bellon, Avril 2024

Le sens de l'autorité. Idées et initiatives pour soutenir la relation éducative, Juin 2023

A l'école du changement : inspirations et pratiques pour dé-systématiser le système éducatif, en collaboration avec Ashoka et la fondation Pierre Bellon, Juin 2023

Changer l'éducation c'est possible. Le programme prêt à l'emploi co-construit par la société civile, Juillet 2021

Podcasts Jeunes&Brillants

Faire face à ses addictions, ft. Hugo et Jordan, Mai 2024

Être une femme, ft. Inès Defontaine, Avril 2024

Devenir une star du rap, ft. Laya, mars 2024

Sport, alimentation et corps, ft. Alexanne, mars 2024

Aux origines de la confiance

L'éveil du jeune enfant au cœur d'une révolution éducative

Malgré une attention croissante ces dernières décennies, le jeune enfant se situe encore largement dans un angle mort de notre ambition éducative. Et pourtant, les expériences vécues à ces âges façonnent durablement les trajectoires de vie.

De bonnes conditions de développement – moteur, langagier, cognitif, socio-émotionnel – lui permettront d'aborder la suite de son itinéraire avec une confiance robuste en ses capacités de progrès et de réussite. L'attention qui lui est portée durant ces premières années de vie – de la part de ses parents mais également des professionnelles de la petite enfance – l'invitera à prendre pleinement sa place dans le monde et à s'engager dans des relations futures qui l'aideront à grandir.

Il est grand temps de prendre la mesure de l'immense aventure que constitue le cheminement du jeune enfant et d'accorder à celles et ceux qui l'accompagnent la considération et le soutien qu'ils méritent !

Juin 2024

VersLeHaut,

Des idées pour les jeunes et l'éducation

Lancé en 2015 avec l'ambition de nourrir le débat public, les décideurs et les acteurs de l'éducation, VersLeHaut est le think tank dédié aux jeunes et à l'éducation.

Hors du champ partisan, auprès des éducateurs, des enseignants, des familles et des jeunes, VersLeHaut diffuse des propositions concrètes afin d'élaborer un projet éducatif adapté aux défis de notre temps.

@verslehaut

VersLeHaut